



SÉBASTIEN MORLET (DIR.)

LIRE EN EXTRAITS

Lecture et production des textes
de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Guérin – 979-10-231-1139-2





LIRE EN EXTRAITS

Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Les lettrés de l'Antiquité et du Moyen Âge avaient l'habitude de composer des notes de lecture. Ces notes prenaient souvent la forme d'extraits compilés dans des recueils, lesquels étaient parfois lus et copiés pour eux-mêmes. Les lettrés s'envoyaient leurs extraits ou s'en faisaient lire. Ces extraits permettaient de prendre connaissance rapidement du contenu essentiel d'un ouvrage, de ses « beaux passages » ou de ses passages les plus utiles. Ils avaient aussi un intérêt pédagogique ou polémique et servaient souvent de matière première à la composition d'ouvrages anthologiques. Ils sont même à l'arrière-plan d'un grand nombre de textes dont le caractère anthologique n'est pas toujours facilement détectable. C'est dire combien les extraits étaient au cœur de la vie des lettrés de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Ce livre se propose de repenser les pratiques de lecture et de composition, de l'Antiquité au Moyen Âge, et de préciser la place exacte des « extraits » dans la culture des lettrés jusqu'à l'aube de la Renaissance. Il est fondé sur une double approche à la fois comparatiste et historique. Il rassemble des contributions portant sur des aires culturelles différentes et s'applique à retracer l'émergence et la diffusion d'une pratique apparue avant tout en Grèce à l'époque classique et qui ne se cesse de prendre de l'importance dans les usages lettrés, dès l'époque hellénistique, et plus encore à l'ère chrétienne.

Illustration : Vincenzo Catena (v. 1480-1531), *Saint Jérôme lisant* (détail), huile sur toile, ca 1510, Londres, National Gallery © 2015. The National Gallery, London/Scala, Florence

ISBN 978-2-84050-981-3



9 782840 509813

SODIS
F387758



28 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

LIRE EN EXTRAITS



Cultures et civilisations médiévales

collection dirigée par Jacques Verger, Fabienne Joubert et Dominique Boutet

Dernières parutions

Les Nobles et la Ville dans l'espace francophone (XI^e-XVI^e siècles)

Thierry Dutour (dir.)

L'Aquitaine des littératures médiévales (XI^e-XIII^e siècles)

Jean-Yves Casanova et Valérie Fasseur (dir.)

Cacher, se cacher au Moyen Âge

Claude Thomasset & Martine Pagan (dir.)

De servus à sclavus. La fin de l'esclavage antique (371-918)

Didier Bondue

L'Islam au carrefour des civilisations médiévales

Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recreation

Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot

Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne (VI^e-XV^e)

Nicolas Carrier

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles

Dominique Barbet-Massin

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe

Jana Fantysová-Matějková

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?

Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt

Catherine Royer-Hemet

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres

Bruno Dumisil & Laurent Vissière (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance

Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Sébastien Morlet (dir.)

Lire en extraits

Lecture et production des textes
de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge



Ouvrage publié avec le concours du Labex RESMED,
de l'Institut universitaire de France, de l'UMR 8167 (« Orient et Méditerranée »),
de l'École doctorale 1 (« Mondes anciens et médiévaux »)
et du Conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015
© Sorbonne Université Presses 2020

ISBN : 978-2-84050-981-3
PDF complet : 979-10-231-1136-1
TIRÉS À PART EN PDF :
Ragazzoli – 979-10-231-1137-8
Morlet – 979-10-231-1138-5
Guérin – 979-10-231-1139-2
Guardasole – 979-10-231-1140-8
Ciccolini – 979-10-231-1141-5
Jourdan – 979-10-231-1142-2
Junod – 979-10-231-1143-9
Munnich – 979-10-231-1144-6
Bossina – 979-10-231-1145-3
Ceulemans – 979-10-231-1146-0
Cassin – 979-10-231-1147-7
Reynard – 979-10-231-1148-4
Moreau – 979-10-231-1149-1
Lauritzen – 979-10-231-1150-7
Déroche – 979-10-231-1151-4
Kontouma – 979-10-231-1152-1
Costa – 979-10-231-1153-8
Debié – 979-10-231-1154-5
van Deun – 979-10-231-1155-2
Delmas – 979-10-231-1156-9
Ventura – 979-10-231-1157-6

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

AVANT PROPOS

Sébastien Morlet

Les extraits nous suivent depuis l'école. Parce qu'on ne peut pas tout lire, parce que le temps est compté, les Humanités – littérature, philosophie, langues vivantes et anciennes – sont transmises avant tout, de l'école primaire à l'Université, à partir d'extraits. L'extrait est partie intégrante du « manuel », c'est-à-dire du livre maniable, feuilletable, adaptable aux besoins d'un cours.

Plus tard, les lecteurs que nous sommes continuent d'être baignés par les extraits : extraits dans la presse, de telle déclaration, de tel texte de loi, de tel livre qui vient de paraître ; extraits des œuvres fleuves – le Livre des Rois, *L'Astrée*... – réunis dans des anthologies.

Nos contemporains ignorent souvent qu'en cela, nous sommes les héritiers de l'Antiquité grecque. Les enfants y avaient déjà l'habitude d'apprendre à partir d'extraits, et il était courant de publier des « extraits » des œuvres jugées trop longues. L'extrait avait cependant, dans le monde gréco-romain, puis au Moyen Âge, latin ou byzantin, une place plus importante qu'il n'a aujourd'hui dans la culture littéraire. D'abord, les lettrés lisaient rarement sans prendre des notes, et ces notes prenaient en général la forme d'extraits. Un homme de lettres, sous l'Empire romain, se constituait ainsi des collections personnelles d'extraits, qu'il pouvait consulter, prêter, échanger. Ces collections lui servaient aussi, le cas échéant, à composer d'autres ouvrages. C'est dire que, derrière nombre d'œuvres antiques, surtout à partir de l'époque romaine, se cachent des extraits remployés et plus ou moins réélaborés. Cet aspect de la production littéraire antique et médiévale est encore très mal connu alors qu'il est au cœur des pratiques anciennes de lecture et d'écriture. Il existe déjà des synthèses importantes sur la lecture dans l'Antiquité et au Moyen Âge¹, mais ce que nous appellerions volontiers la lecture *sélective*, c'est-à-dire cette lecture

1 G. Cavallo et R. Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, tr. française, Paris, Le Seuil, 1997 ; G. Cavallo, *Lire à Byzance*, trad. P. Odorico et A.-Ph. Segonds. Paris, Les Belles Lettres, 2006 ; H. Y. Gamble, *Livres et lecteurs aux premiers temps du christianisme*, tr. française, Genève, Labor et Fides, 2012 (1995 pour l'édition originale).

attentive qui consiste à retenir des extraits, n'a jamais suscité, à ce jour, l'intérêt qu'elle méritait².

Le but de ce livre est de commencer à combler cette lacune. Parler des *extraits* ne revient pas, d'ailleurs, à parler uniquement des *florilèges*, c'est-à-dire des anthologies constituées d'extraits. Le cas du florilège occupe une place importante dans ce volume, mais la problématique de l'extrait ne s'y réduit pas. Au contraire, il était important de situer la pratique du florilège, comme genre littéraire, dans le cadre plus général de l'extrait, c'est-à-dire de la lecture sélective et de ses différents aspects – le florilège n'étant que la face la plus immédiatement visible d'une pratique beaucoup plus diffuse dans les textes anciens.

8 Il est important également de bien dissocier la notion d'*extrait* des notions voisines de *citation* et de *fragment*. Ces deux dernières notions sont sans doute plus familières aux savants, aujourd'hui, mais le terme *extrait*, dont il existe des équivalents stricts en grec (*eklogē*) et en latin (*excerptum*), correspond davantage à la pratique concrète des Anciens. Une citation est un texte reproduit dans un autre texte. La citation peut être extraite d'une source, et dans ce cas, c'est un *extrait*. Mais on peut également citer un texte intégral, et dans ce cas, les deux notions ne se recoupent pas. Par ailleurs, les *extraits* ne se donnent pas toujours à voir sous la forme de *citations*. L'auteur qui les reproduit ne laisse pas toujours savoir à son lecteur qu'il puise chez un autre. Et l'extrait peut être plus ou moins réécrit.

La notion de *fragment* est quant à elle une notion philologique. Un fragment est un « bout » de texte : la notion de fragment est une notion factuelle. Là encore, un fragment peut être à la fois une citation et un extrait, s'il s'agit d'un bout de texte cité par un auteur, et extrait d'un autre texte. Mais il existe des fragments accidentels : tel morceau de texte transmis dans un manuscrit mutilé, par exemple. Et ces fragments ne sont pas des extraits.

Ce livre est le résultat d'un projet transversal de l'UMR 8167 « Orient et Méditerranée ». Ce projet s'est concrétisé dans l'organisation d'un séminaire de recherche qui s'est réuni pendant deux ans (2010-2012). Il s'est terminé par un

2 On citera tout de même le projet qui a donné lieu au volume édité par G. Reydam-Schils (dir.), *Deciding Culture: Stobaeus' Collection of Excerpts of Ancient Greek Authors*, Turnhout, Brepols, 2010, consacré uniquement à Stobée. On pourra évoquer de même un certain nombre d'ouvrages récents consacrés aux florilèges ou à l'encyclopédisme : P. Odorico, *Il prato e l'ape. Il sapere sentenzioso del monaco Giovanni*, Wien, Böhlau, 1986 ; M. J. Muñoz Jiménez (dir.), *El florilegio: espacio de encuentro de los autores antiguos y medievales*, Porto, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 2011 ; C. Macé et P. van Deun (dir.), *Encyclopedic Trends in Byzantium? Proceedings of the International Conference held in Leuven, 6-8 May 2009*, Leuven, Peeters, 2011.

colloque organisé à la Maison de la recherche de Paris-Sorbonne le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2012.

Ce projet a permis d'atteindre deux objectifs majeurs :

- Dans une optique *comparatiste*, il devait permettre de confronter plusieurs traditions lettrées sur le long terme. Le présent ouvrage permet de vérifier que la pratique des extraits a connu un développement notable dans le monde gréco-romain. Mais le texte qui ouvre ce volume montre aussi que les extraits sont présents, sous d'autres formes, dans d'autres traditions lettrées – dans le monde égyptien, en l'occurrence. Bien sûr, il reste possible d'ouvrir encore le spectre de la comparaison. Ce sera peut-être l'objet d'un autre ouvrage.
- Dans une direction cette fois plus diachronique, il s'agissait de jeter les bases d'une véritable *histoire* des extraits. Les contributions réunies dans ce volume montrent que, contrairement à une idée largement reçue, l'extrait n'est pas le bien propre de la culture médiévale, latine ou byzantine. Si elle connaît un moment de gestation particulier à l'époque tardo-antique – raison pour laquelle cette époque est la mieux représentée dans ce volume –, la pratique de l'extrait trouve ses origines en Grèce classique et elle occupe déjà une place importante dans la culture de l'époque hellénistique puis romaine.

Un peu plus haut, nous notions combien l'époque actuelle était à la fois l'héritière de l'Antiquité dans son rapport aux extraits, et combien, cependant, les habitudes lettrées avaient changé aujourd'hui. Existe-t-il encore des Plines soucieux d'annoter systématiquement les ouvrages qui passent entre leurs mains ? Qui songerait aujourd'hui à prendre le temps de collecter dans un cahier les passages les plus beaux ou les plus utiles d'un auteur qu'il découvre ? Ces pratiques existent encore sans aucun doute à l'état résiduel, mais elles sont, en général, complètement sorties des usages intellectuels.

Internet, de ce point de vue, marque peut-être un curieux retour de l'extrait dans la culture contemporaine, et hors du monde strictement savant ou intellectuel. L'internaute, en effet, a désormais la possibilité, et l'habitude, de consulter – à une vitesse inégalée – nombre d'extraits, de textes, bien sûr, mais aussi de morceaux de musique ou de films. Il permet à chacun de se constituer ses propres collections d'extraits et de les « partager » avec d'autres. C'était déjà ce que faisaient les hommes de lettres de l'Antiquité, mais dans le domaine strictement littéraire. Résurgence – plutôt que continuité – inattendue d'une pratique, qui amènerait naturellement à conclure que l'extrait, davantage qu'un phénomène culturel, hérité d'une histoire, est peut-être un invariant universel, lié à l'acte même de lire et de penser.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier de l'université Paris-Sorbonne, de son École doctorale 1, de l'Institut universitaire de France, et du Labex RESMED. Réalisé dans le cadre du Labex RESMED de l'Idex SUPER, il a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-IDEX-0004-02.

EXTRACTION, REMÉMORATION ET DISCONTINUITÉ
DANS LES *CONTROVERSES* DE SÉNÈQUE LE PÈRE :
DU DÉCLAMATEUR AU TEXTE

Charles Guérin
Université Paris Est - EA 4395 (LIS),
Institut universitaire de France et Labex HASTEC

Face à l'homogénéité des discours cicéroniens, le corpus déclamatoire latin frappe par sa diversité formelle. Si l'on dispose de déclamations conservées sous une forme continue et organisées en textes autonomes et complets (les *Declamationes maiores* du Pseudo-Quintilien), d'autres œuvres nous ont été transmises sous une forme moins commune et plus adaptée à l'objectif pédagogique qui présidait à l'exercice¹ : ainsi, les *Declamationes minores* attribuées à Quintilien se présentent comme un ensemble de courts chapitres composés d'un sujet de déclamation, d'extraits de discours de dimensions variables (*declamatio*) et, fréquemment, de commentaires à visée didactique (*sermo*). Mais l'éclatement du texte déclamatoire peut se faire plus grand encore lorsque la présentation pousse à l'extrême la logique de la présentation par extraits, comme on le constate dans les deux autres représentants du corpus, les *Declamationes* de Calpurnius Flaccus ainsi que les *Controversiae* et les *Suasoriae* de Sénèque le Père.

Probablement rédigé au début du règne de Caligula², le texte de Sénèque, traditionnellement intitulé *Sentences, divisions et couleurs des orateurs et*

- 1 C'est d'abord comme un outil pédagogique que Quintilien présente la déclamation (*Inst.*, II, 10), tout en admettant, au-delà de ce premier objectif, qu'il en existe deux espèces : la déclamation servant à former l'apprenti (*Inst.*, II, 10, 9 : *profectus gratia*) et celle qui est conçue comme un spectacle (*Inst.*, II, 10, 10 : *in ostentationem*). La tension entre ces deux points de vue n'est pas résolue par Quintilien (voir T. Reinhardt et M. Winterbottom, *Institutio Oratoria, Book 2*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 162). Sénèque le Père effectuait déjà la même distinction, lorsqu'il soulignait que Votienus Montanus ne déclamaît ni *ostentationis causa*, ni *exercitationis causa* (*Contr.*, IX, *praef.*, 1). Sur la *controversia* comme préparation aux luttes du barreau, voir S. Bonner, *Education in Ancient Rome. From the Elder Cato to the Younger Pliny*, London, Routledge, 2012², p. 309-327.
- 2 Sur la datation des écrits de Sénèque le Père, voir L. A. Sussman, *The Elder Seneca*, Leiden, Brill, 1978, p. 91 sq. ; J. Fairweather, *Seneca the Elder*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, p. 15 ; E. Berti, *Scholasticorum studia. Seneca il Vecchio e la cultura retorica e letteraria della prima età imperiale*, Pisa, Giardini, 2007, p. 17-18.

des rhéteurs³, se divise en deux volumes, les *Controversiae*, d'une part, et les *Suasoriae* de l'autre. Le volume des *Controversiae*, qui est aujourd'hui passablement amputé⁴, était à l'origine divisé en dix livres, eux-mêmes organisés en chapitres correspondant chacun à un sujet de déclamation. Chaque chapitre recense successivement les traits (*sententiae*), les divisions (*diuisiones*, la manière d'organiser puis de traiter une question) et les couleurs (*colores*, l'orientation donnée à l'argumentation et à la narration⁵) employés pour le sujet en question par des lettrés ayant pratiqué la déclamation entre la fin de la République et les débuts du Principat⁶. Une forme d'unité est donnée à chaque livre par la présence d'une préface qui vient fournir des renseignements biographiques et stylistiques sur certains des rhéteurs dont les déclamations sont présentées dans l'ouvrage⁷.

54

Le corps du texte se trouve par conséquent constitué d'un ensemble de citations composées d'extraits de déclamations et dont la forme varie selon la section dans laquelle on se situe. C'est au choix de cette présentation en extraits – par opposition à la possibilité d'une rétention continue des discours prononcés – et du projet qu'elle induit que cet article s'intéressera, afin de cerner au plus près ce qui motive la forme du texte de Sénèque. Mon principal questionnement concernera la méthode d'extraction mise en œuvre par Sénèque, à partir des quelques bribes d'information qu'il nous livre. On verra que la présentation en extraits est autant le résultat d'une contrainte matérielle que d'un choix délibéré, qu'elle sert des finalités théoriques, littéraires et didactiques précisément définies, mais qu'elle répond également de façon intime à la logique profonde de la pratique déclamatoire impériale, en rupture totale avec ce que pouvait supposer l'exercice oratoire républicain.

3 *Oratorum et rhetorum sententiae diuisiones colores*. Ce titre a été fabriqué à partir des différents colophons présents dans les manuscrits (voir B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows: Identities in Artistic Prose from the Anthology of the Elder Seneca*, thèse dactylographiée, Duke University, 2009, p. 1). Il est généralement considéré comme le titre original du recueil, voir E. Berti, *Scholasticorum studia*, *op. cit.*, p. 18, n. 2.

4 Sur les différentes mutilations et modifications subies par l'ouvrage, voir H. Bornecque, *Les Déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le père*, Hildesheim, Olms, 1962², p. 32-38; J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 34-35. Sur la tradition textuelle du recueil, voir B. Huelsenbeck, « The Rhetorical Collection of the Elder Seneca. Textual Tradition and Traditional Text », *Harvard Studies in Classical Philology*, 106, 2012, p. 229-299.

5 Sur l'évolution de la notion rhétorique de *color* et le sens qu'elle en vient à prendre chez Sénèque le Père, voir L. Calboli-Montefusco, « *Ductus and Color: The Right Way to Compose a Suitable Speech* », *Rhetorica*, 21, 2003, p. 113-131; C. Lévy, « La notion de *color* dans la rhétorique latine : Cicéron, Sénèque le Rhéteur, Quintilien », dans A. Rouveret, V. Naas et S. Dubel (dir.), *Couleurs et matières*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 185-199.

6 Sur cette organisation générale, voir J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 31-33; E. Berti, *Scholasticorum studia*, *op. cit.*, p. 25-28.

7 Sur cette dimension biographique du texte de Sénèque, voir F. Citti, « Elementi biografici nelle "Prefazioni" di Seneca il Vecchio », *Hagiographica*, 12, 2005, p. 170-222; C. Guérin, « La *persona* oratoire entre rhétorique, biographie et histoire. Le cas des *Controversiae* de Sénèque le Rhéteur », *Interférences*, 6, 2009 (<<http://interferences.revues.org/897>>).

Dans la recension des *sententiae*, la forme de citation la plus courante annonce le nom du rhéteur au génitif puis rapporte brièvement certaines des paroles qu'il a prononcées. Dans la partie consacré aux *colores*, on trouve des extraits plus longs, généralement introduits sur le modèle « nominatif du nom du rhéteur + verbe » (*Marullus sic narrauit...* ; *Contr.*, VII, 2, 11). Enfin, dans les développements consacrés à la *diuisio*, l'extrait peut être accompagné d'un résumé au discours indirect⁸. Chacun de ces extraits peut-être accompagné ou non de commentaires et peut être mis en relation ou non avec d'autres exemples du même déclamateur ou d'autres praticiens. Mais quelle que soit la longueur de cette citation et la manière dont elle est présentée, le texte des *Controversiae* relève systématiquement d'un « régime de textualité⁹ » qui repose sur la conservation, la récupération, la présentation organisée puis, éventuellement, le commentaire d'extraits.

La citation des discours est volontairement discontinuë : plutôt que de conserver de façon complète – ou, du moins, en visant une certaine exhaustivité – le texte prononcé par le déclamateur, Sénèque en rend compte sous une forme segmentée et n'en retient que des éléments ponctuels, brisant ainsi la progression et la logique du texte d'origine. Pour chaque thème, les *Controversiae* puisent successivement chez les différents déclamateurs et ne retiennent de leurs propos qu'une sélection détachée du contexte discursif général. Ainsi, aucune déclamation n'apparaît jamais dans son intégralité, et c'est un objet totalement éclaté qui nous est offert. Ce choix apparaît de façon plus frappante encore quand on l'oppose à la déclamation que Sénèque rapporte, en *Contr.*, II, 7, sous la forme d'un extrait continu, fort long, d'un développement de Porcius Latro, sans adjonction de citations provenant d'autres déclamateurs : le discours de Latro occupe tout l'espace textuel disponible¹⁰. À l'inverse, dans le reste de l'ouvrage, les paroles prononcées sont arrachées à leur contexte discursif et inscrites dans le réseau formé par les propos des autres rhéteurs ayant traité le sujet.

Recueil d'extraits, les *Controversiae* présentent leur mode de fonctionnement dans sa version la plus épurée lorsqu'elles font se succéder, sans intervention auctoriale autre que le geste consistant à sélectionner puis à intégrer l'extrait dans l'anthologie, des *sententiae* à un rythme rapide, comme on peut le voir dans la controverse du père et du fils débauchés :

- 8 Sur ces variations, voir B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 12-13 ; C. Guérin, « Référence aux orateurs et pratique de la citation chez Cicéron et Sénèque le Rhéteur », dans L. Calboli-Montefusco (dir.), *Papers on Rhetoric 10*, Bologna, CLUEB, 2010, p. 148-149.
- 9 C. Jacob, « La citation comme performance dans les *Deipnosophistes* d'Athénée », dans C. Darbo-Peschanski (dir.), *La Citation dans l'Antiquité*, Grenoble, Jérôme Millon, 2004, p. 158.
- 10 J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 251-252. On trouve également des extraits continus en *Contr.*, II, 1, 10-13 et *Suas.*, III, 1, néanmoins beaucoup plus courts.

PORCI LATRONIS Vtriusque tamen conparetur luxuria. Tu consumis patrimonium patris tui, ego accusatoris mei. // Nauiga, milita, peregrinare, quaere adulescens, senex utere. // Accusator meus diuersos et inter se contrarios adfectus habet: cupit reum damnari, crimen absolui.

CESTI PII Potest nobis conuenire; similes sumus. // Puta te patrem: dic quid me uelis facere. // Si tu bona fide frugi es, et hoc imitor. // Te ego imitor an tu me? Rogo uos: uter prior coepit? // « Luxuriaris » inquit. Patrimonium computemus. « Sed tu senex es » inquit. Hoc dicitis: luxuria tua serius coepit, citius desinet.

Porcius Latron : Que l'on compare au moins ma débauche et la tienne. Toi, tu consumes la fortune de ton père, moi, celle de mon accusateur. // Embarque toi, fais la guerre, voyage; amasse tant que tu es jeune, dépense quand tu seras vieux. // Les sentiments de mon accusateur se contredisent absolument: il veut voir condamner l'accusé et absoudre sa faute.

Cestius Pius : Nous pouvons nous mettre d'accord; nous nous ressemblons. // Suppose que tu sois le père: dis-moi ce que tu voudrais que je fasse. // Si, en réalité, tu es rangé, je t'imite encore. // Qui de nous imite l'autre? toi ou moi? je vous le demande: lequel a commencé? // « Tu te livres à la débauche », me dit-il. Comptons notre fortune. « Oui, mais tu es vieux. » C'est-à-dire: tes excès ont commencé plus tard et finiront plus tôt¹¹.

Cette organisation, comme le remarque M. Winterbottom¹², pose de grandes difficultés à celui qui entend isoler les extraits qui composent le texte: les séparations entre les *sententiae* (marquées ici par le signe //) ont été introduites par l'éditeur sous des formes diverses¹³, et la limite que l'on entend imposer à chaque segment peut, dans de nombreux cas, être discutée. D'un point de vue logique et non plus seulement formel, surgit également la question du rapport à établir entre chacun de ces éléments. Si les commentateurs du texte ont longtemps voulu détecter une continuité entre les extraits¹⁴, l'étude récemment menée par B. Huelsenbeck permet aujourd'hui de conclure à une complète discontinuité du texte sénèque: la démonstration de B. Huelsenbeck établit que les *sententiae* citées ne se succèdent pas selon l'ordre séquentiel du discours

11 *Contr.*, II, 6, 1; trad. H. Bornecque modifiée. L'argument est le suivant: « Un père, voyant son fils se livrer à la débauche, commença à faire de même. Son fils l'accuse de folie. »

12 M. Winterbottom, *The Elder Seneca: Declamations*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1974, p. XVI-XVII.

13 Sur les différentes méthodes qui ont permis aux éditeurs de segmenter les *sententiae*, voir la recension effectuée par B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 34.

14 J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 30.

d'origine, mais aussi qu'elles proviennent de discours différents, prononcés par le même rhéteur – et sur le même sujet – en diverses occasions¹⁵. Deux extraits mis côte à côte peuvent être issus de performances séparées entre elles par plusieurs années, voire par plusieurs décennies.

L'accumulation de ces citations ne se fait pourtant pas au hasard. La structuration du texte peut être comprise de deux manières différentes, qui ne sont nullement exclusives. La première nous est indiquée par Sénèque lui-même, et prétend reprendre l'arrangement des jeux du cirque¹⁶ : l'objectif est de mettre en scène le plus grand nombre possible de déclamateurs, tout en situant au premier plan les meilleurs d'entre eux. Comme l'explique J. Fairweather, chaque préface sert à mettre en valeur l'un de ces déclamateurs, dont les propos seront d'ailleurs mis en avant dans le livre qui suit : quand un déclamateur est décrit en détail au début d'un livre, c'est lui qui sera ensuite cité avec le plus d'insistance¹⁷. Dans chaque livre, les extraits s'organisent en relation avec cette figure dominante : c'est une possible structuration par déclamateur qui apparaît ainsi.

La succession de ces citations discontinues s'analyse par ailleurs comme le résultat d'un jeu d'associations thématiques ou stylistiques¹⁸ – une citation en attire une autre parce qu'elle la modifie ou la reprend – d'ailleurs conforme aux affirmations de Sénèque lui-même, qui prétend circuler d'une citation à l'autre en suivant le chemin que sa mémoire lui indique¹⁹. Ce modèle de structuration a été affiné par B. Huelsenbeck, qui a pu démontrer que les citations étaient organisées autour d'un nombre limité de lieux propres à chaque déclamation : ces lieux représentant autant de passages obligés pour les déclamateurs, c'est autour de ces pôles thématiques que les citations s'organisent²⁰. Cette seconde structuration est de nature topique, le lecteur circulant d'un développement thématique à l'autre au sein de chaque déclamation.

Ainsi, les *Controversiae* doivent être lues comme une anthologie présentant des extraits de manière totalement discontinue du point de vue de leur organisation séquentielle (ils peuvent être tirés de différentes parties d'une déclamation) et de leur source (ils peuvent être tirés de discours différents), mais dûment structurés par l'attribution à des déclamateurs mis en relation les uns avec les autres et par l'organisation des développements à partir des grandes topiques employées pour chaque thème.

15 B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 25-34.

16 *Contr.*, I, *praef.*, 24 ; IV, *praef.*, 1.

17 J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 29-30.

18 E. Berti, *Scholasticorum studia*, *op. cit.*, p. 33-34.

19 *Contr.*, I, *praef.*, 4-5, discuté *infra*.

20 B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 49.

Comme la plupart des auteurs antiques, Sénèque est avare de précisions sur la matérialité de son travail d'écriture. S'il développe effectivement une forme de métadiscours, ce dernier prend un tour qui éclaire très peu les conditions de son entreprise littéraire. Néanmoins, si l'on rapproche les préfaces des *Controuersiae* – et en particulier la première – des informations qu'Aulu-Gelle nous fournira un siècle plus tard, on peut voir émerger une représentation relativement précise – la première dans la littérature latine – de la méthode qui a présidé à la composition de l'ouvrage.

58 Sénèque désigne son activité d'écriture par le syntagme *dicta colligere*, le verbe *colligere* étant le seul, dans l'ouvrage tout entier, à désigner l'opération matérielle de la compilation des extraits²¹. Dans l'ensemble des *Controuersiae*, le verbe *colligere* est également appliqué à des déclamateurs et désigne le fait de rassembler des arguments ou des preuves (*Contr.*, X, 3, 7 : *argumenta colligam* ; *Contr.*, X, 3, 10 : *signa colligere*), mais aussi l'action consistant à récupérer des éléments abandonnés (*Contr.*, V, 5, 8 : *reliquias colliget*) ou, en mauvaise part, à accumuler des arguments de façon excessive dans une déclamation (*Contr.*, VII, *praef.*, 19 : *argumenta argumentis colligebat*). Le verbe *colligere* renvoie donc chez Sénèque à une activité consistant à récupérer puis à rassembler des éléments épars.

Le verbe *colligere* est également celui qu'emploie Aulu-Gelle pour désigner ce qui représente la deuxième phase de son propre travail d'écriture, non pas l'extraction, mais le rassemblement des extraits conservés en vue de les livrer au public : *colligere memoriarum delectatiunculas*²². Cette activité correspond au travail de rédaction de l'anthologie, qu'Aulu-Gelle désigne comme un *commentarius*, et qu'il présente comme une réélaboration de notes éparses et inorganisées, ses *adnotationes* :

Facta igitur est in his quoque commentariis eadem rerum disparilitas, quae fuit in illis annotationibus pristinis, quas breuiter et indigeste et incondite eruditionibus lectionibusque uariis feceram.

On a donc conservé dans les présents essais la variété qu'il y avait dans les notes primitives que nous avons rédigées brièvement, sans ordre, sans composition, de lectures et de savoirs divers²³.

Ces *adnotationes* étaient elles-même issues d'une première phase de travail accompagnant la lecture des textes sources, l'activité d'extraction proprement

21 *Contr.*, I, *praef.*, 1, cité *infra*.

22 Gell., *Noct.*, *praef.*, 23.

23 *Noct.*, *praef.*, 3 ; trad. R. Marache.

dite, évoquée par Aulu-Gelle au moyen des verbes *excerpere* et *adnotare*, qui sont par ailleurs ceux qu'emploiera Pline le Jeune pour décrire le travail de son oncle²⁴ :

Vsi autem sumus ordine rerum fortuito, quem antea in excerpendo feceramus. Nam proinde ut librum quemque in manus ceperam seu Graecum seu Latinum uel quid memoratu dignum audieram, ita quae libitum erat, cuius generis cumque erant, indistincte atque promisce annotabam eaque mihi ad subsidium memoriae quasi quoddam litterarum penus recondebam, ut, quando usus uenisset aut rei aut uerbi, cuius me repens forte obliuio tenuisset, et libri, ex quibus ea sumpseram, non adessent, facile inde nobis inuentu atque depromptu foret.

J'ai suivi l'ordre du hasard, celui de mes notes de lecture. Selon que j'avais eu en mains un livre, grec ou latin, ou que j'avais entendu un propos digne de mémoire, je notais ce qu'il me plaisait, de quelle sorte que ce fût, indistinctement et sans ordre, et je le mettais de côté pour soutenir ma mémoire, comme en des provisions littéraires, afin que, le besoin se présentant d'un fait ou d'un mot que je me trouverais soudain avoir oublié, sans que les livres d'où je l'avais tiré fussent à ma disposition, je pusse facilement l'y trouver et l'y prendre²⁵.

La description fournie par Aulu-Gelle ne peut évidemment avoir de valeur explicative pour la composition des *Controversiae*. Elle permet néanmoins de souligner des manques dans le texte de Sénèque, qui passe sous silence les premières phases indispensables à la production de son ouvrage. Aulu-Gelle, en effet, insiste sur le fondement textuel de son activité d'extraction (*Nam proinde ut librum quemque in manus ceperam seu Graecum seu Latinum...*) et mentionne également un rapport auditif au texte (*proinde ut... quid memoratu dignum audieram...*). Outre que l'*auditio*, dans ce cas, est présentée comme subsidiaire, elle peut également désigner la lecture par un tiers, telle que Pline l'Ancien la pratiquait, précisément en vue du travail visant à extraire puis à conserver les passages pertinents d'une œuvre²⁶. Qu'il s'agisse d'une lecture non vocalisée ou semi-vocalisée (induite par l'expression *in manus ceperam*), ou d'une lecture à haute voix²⁷, l'activité d'extraction, d'annotation puis de compilation d'Aulu-Gelle ne se conçoit pas sans la présence d'un texte source entendu comme objet matériel.

24 Plin., *Ep.*, III, 5, 10 : *Post cibum [...] adnotabat excerpebatque*. Sur la méthode de Pline l'Ancien, voir V. Naas, « Réflexions sur la méthode de travail de Pline l'Ancien », *Revue de philologie*, 70, 1996, p. 305-332.

25 *Noct., praef.*, 1, 2, trad. R. Marache.

26 *Ep.*, III, 5, 10 et 15.

27 Sur ces différentes modalités de la lecture, voir E. Valette-Cagnac, *La Lecture à Rome*, Paris, Belin, 1997, p. 29-71.

Chez Sénèque, à l'inverse, *colligere dicta* ne désigne pas une activité consistant à puiser dans un texte pour en sélectionner les éléments pertinents. Si le lexique de la lecture et de l'annotation – qui précède normalement le rassemblement des sources – n'apparaît pas dans les *Controverses*, c'est, nous dit Sénèque, que son travail ne s'est pas fondé sur des textes :

[...] *iubetis enim quid de his declamatoribus sentiam qui in aetatem meam inciderunt indicare, et si qua memoriae meae nondum elapsa sunt ab illis dicta colligere [...]. Nec ad complectenda tantum quae uellem uelox mihi erat memoria, sed etiam ad continenda quae acceperat solebat bonae fidei esse [...]. Diu ab illa nihil repetiui: nunc quia iubetis quid possit experiri et illam omni cura scrutabor [...]. Illud necesse est inpetrem, ne me quasi certum aliquem ordinem uelit sequi in contrahendis quae mihi occurrent; necesse est enim per omnia studia mea errem et passim quidquid obuenerit adprehendam.*

60

[...] vous voulez que je vous expose mon sentiment sur les déclamateurs dont j'ai été le contemporain et que je rassemble en un recueil celles de leurs paroles qui ne se sont pas encore enfuies de ma mémoire [...]. Et ma mémoire ne se bornait pas à retenir rapidement tout ce que je lui confiais. Elle se montrait ordinairement aussi fidèle à conserver ce qu'elle avait reçu [...]. Depuis longtemps je ne lui ai rien demandé; mais puisque vous le désirez, je vais voir ce qu'elle peut donner et je la sonderai le plus soigneusement possible [...]. Mais il faut que vous me permettiez de ne pas suivre un ordre en quelque sorte immuable en rassemblant les souvenirs qui vont se présenter à moi – il est nécessaire que j'aie au hasard à travers toutes mes années d'études et que je saisisse au passage tout ce qui me reviendra en mémoire²⁸.

Comme Aulu-Gelle, l'auteur insiste sur le caractère hasardeux du l'exposé qui va suivre, mais le parallèle s'arrête là. Dans les *Noctes Atticae*, le hasard préside à la circulation dans les textes sources, et influe ensuite sur la récupération des extraits conservés²⁹; dans les *Controversiae*, le hasard ne touche plus l'activité matérielle de l'extraction, mais le parcours mémoriel lui-même (*passim quidquid obuenerit adprehendam*). Dans cet écart se joue la disparition de la source écrite. Ce que nous décrit Sénèque, en effet, n'est pas un travail de sélection dans un texte, mais bien la récupération d'un matériau déjà discontinu dans un ensemble qui n'aurait pas d'existence matérielle: *colligere dicta* consiste pour Sénèque à réclamer (*repetere*) à sa mémoire les extraits qu'il y avait placés (*deponere*).

²⁸ *Contr.*, I, *praef.*, 1 sq.; trad. H. Bornecque modifiée.

²⁹ Cette posture d'auteur masque évidemment un travail de composition et de structuration très poussé: voir S. M. Beall, « Aulus Gellius 17.8: Composition and the Gentleman Scholar », *Classical Philology*, 94, 1999, p. 55-64.

Il examinera (*scrutari*) sa mémoire pour lui faire rendre ce qui s'y trouve. Loin de représenter une réorganisation de traces écrites, la collecte et l'organisation des extraits de déclamations marquerait un passage direct de la mémoire immatérielle à l'écriture. D'après cette présentation – et selon un *topos* littéraire éprouvé³⁰ –, la méthode de Sénèque consisterait à suivre le fil de ses souvenirs à mesure qu'il répondrait à ses fils. Leurs questions susciteront ses souvenirs, chaque souvenir en appellera ensuite un autre par association d'idées³¹ : il ne s'agirait donc pas d'un travail structuré, fondé sur une enquête approfondie, mais d'une promenade dans laquelle Sénèque saisirait (*adprehendere*) les extraits qui se présenteraient (*occurrere*) à lui. La discontinuité des extraits proposés serait le résultat du processus de stockage qui avait permis leur conservation.

Cet exposé doit bien sûr être pris pour ce qu'il est : une justification littéraire et topique de la forme discontinue adoptée par le texte, et non une explication de celle-ci. À l'évidence, la description de la capacité mémorielle de l'auteur dans ce passage reprend un *topos* littéraire consistant à valoriser la rétention mémorielle par opposition à la conservation écrite³². Elle sert également à dissimuler un possible travail de manipulation matérielle – consultation d'ouvrages, report des éléments pertinents par un système de fiches semblable à celui de Pline l'Ancien etc. – en suggérant que l'étape de l'écriture préalable n'était pas nécessaire. Face à un compilateur comme Aulu-Gelle qui vient dévoiler la méthode qu'il a mise en œuvre dans sa dimension concrète, Sénèque présente son texte de la façon la plus abstraite possible et justifie son organisation et sa forme par sa source : en insistant sur la désorganisation et la segmentation du texte – et en masquant par conséquent les grands principes de structuration de son ouvrage³³ –, Sénèque signale que la composition par extraits était proprement thématifiée dans sa démarche et qu'il avait d'emblée ressenti le besoin d'en rendre compte. La succession des extraits se veut mimétique du processus mémoriel – ou, plus exactement, d'un certain type de processus mémoriel négligeant la rétention des discours en tant qu'entité homogène et complète.

La possibilité d'un tel mode de composition entièrement fondé sur le souvenir a longtemps divisé les commentateurs, certains acceptant les prétentions de Sénèque, d'autres les rejetant comme une simple fiction littéraire³⁴. L'intérêt,

30 L. A. Sussman, *The Elder Seneca*, *op. cit.*, p. 51-52 ; J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 27.

31 E. Berti, *Scholasticorum studia*, *op. cit.*, p. 34.

32 C. W. Lockyer, *The Fiction of Memory and the Use of Written Sources*, thèse dactylographiée, Princeton, Princeton University, 1970, p. 27-157 ; L. A. Sussman, *The Elder Seneca*, *op. cit.*, p. 75-78.

33 E. Berti, *Scholasticorum studia*, *op. cit.*, p. 25-28.

34 Voir les synthèses proposées par J. Fairweather, *Seneca the Elder*, *op. cit.*, p. 37-39 ; E. Berti, *Scholasticorum studia*, *op. cit.*, p. 34-35 ; B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 15-21.

pour nous, n'est pas de décider si Sénèque présente ou non son travail d'écriture de manière sincère, mais de comprendre le lien qui peut s'établir entre les affirmations de l'auteur et l'organisation de son texte par extraits. Assurément, il n'y pas de raison de mettre en doute les performances mémorielles de Sénèque lorsqu'il rappelle les tours de force qu'il avait pu accomplir : d'autres déclamateurs et de nombreux exemples d'« hommes-mémoires » nous rappellent ce que permettaient les techniques de la *memoria* artificielle³⁵. Pour autant, la recension de *sententiae* très similaires entre elles – précisément parce qu'elles représentaient les traitements successifs d'un même lieu – rend peu probable une stricte rétention immatérielle³⁶, et l'on doit garder à l'esprit que Sénèque n'évacue pas totalement les sources écrites de son œuvre. Comme le suggère E. Berti, il convient de ne pas établir une dichotomie trop stricte entre mémoire immatérielle et mémoire matérielle dans le cas de Sénèque³⁷. Tout comme Aulu-Gelle décrit ses *adnotationes* comme un *subsidium memoriae* et un *penus* où puiser quand sa mémoire immatérielle fera défaut, il y a tout lieu de croire que Sénèque englobe l'écrit dans ce qu'il nomme *memoria*. Pourquoi, dans ce cas, le texte insiste-t-il si fréquemment sur la remémoration, Sénèque allant jusqu'à introduire les extraits qu'il rapporte par les verbes *memini*, *aiebat*, *dixit* ou *audiui*³⁸ ? Il n'est pas besoin d'y voir une volonté de tromper : l'affirmation mémorielle est avant tout une forme de constitution de la figure auctoriale qui nous renseigne sur les modes de composition adoptés par Sénèque.

Sénèque insiste en effet sur sa situation de témoin privilégié de la naissance puis du développement de la déclamation : si Sénèque – qui entend également juger et hiérarchiser les différents déclamateurs³⁹ – peut prétendre à une quelconque autorité, c'est en vertu de sa connaissance profonde du genre déclamatoire dont il peut embrasser l'histoire entière⁴⁰. Son œuvre ne se présente donc nullement comme une compilation qui viendrait après coup et serait dépendante d'autres auteurs ou d'autres textes, mais se veut avant tout un témoignage dont la valeur tient au fait qu'il est de première main. Alors que le rôle d'Aulu-Gelle relève pour l'essentiel du goût – entendu comme capacité à sélectionner le texte pertinent –, celui de Sénèque est plus central encore dans la mesure où, comme tout témoin, c'est sa co-présence à l'événement qui rend possible l'existence du

35 C. Guérin, « La tablette et la torche : mémoire, composition et performance oratoire dans la rhétorique romaine », dans C. Jacob (dir.), *Les Lieux de savoir II. Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 704-723.

36 B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 18-20.

37 E. Berti, *Scholasticum studia*, *op. cit.*, p. 35, n. 2.

38 Voir la liste des occurrences établie par L. A. Sussman, *The Elder Seneca*, *op. cit.*, p. 78 qui, à la suite de C. W. Lockyer, *The Fiction of Memory...*, *op. cit.*, analyse le phénomène comme une sorte de falsification.

39 *Contr.*, I, *praef.*, 1 ; X, *praef.*, 13.

40 *Contr.*, I, *praef.*, 12.

texte que nous avons sous les yeux⁴¹ : alors que l'auteur des *Noctes Atticae* offre une sélection effectuée dans des textes disponibles indépendamment de son anthologie, et entend simplement faciliter la légitimation et la diffusion d'une culture qui est accessible en dehors de lui, Sénèque rapporte des paroles qui ne valent – et n'existent – que parce qu'il les a lui-même entendues.

Si l'on veut faire droit à la prétention de Sénèque et accepter l'idée selon laquelle il souhaite proposer un *testimonium* des premiers temps de la déclamation, on doit alors postuler que l'auteur dit vrai quand il prétend puiser dans sa *memoria* : le recours aux textes, s'il a évidemment eu lieu, procéderait alors d'une démarche de vérification et non de compilation de sources extérieures. Le travail mémoriel consistant à rassembler les extraits qui constituent le texte (*colligere dicta*) est à la fois immatériel – Sénèque suivant le chemin que lui indique sa *memoria* – et textuel – Sénèque vérifiant dans des sources écrites la validité de ses souvenirs. Ainsi, la composition du texte découlerait d'un geste de sélection appliqué à un corpus qui, dès son origine, n'était pas un texte continu, mais une archive mémorielle elle-même composée d'extraits – ceux que Sénèque a conservés « en mémoire » alors même qu'il assistait à leur déclamation. Les *Controversiae*, contrairement au modèle que propose Aulu-Gelle, ne relèvent pas strictement de la textualité, mais se veulent une sélection effectuée dans un matériau oral qui aurait été conservé : Sénèque ne dépend pas des textes d'autrui.

Les textes sont pourtant bien présents dans les *Controverses* et les *Suasioires*. Les discours de certains déclamateurs étaient disponibles. Sénèque se plaint ainsi que la jeunesse apprenne par cœur les discours de Cestius plutôt que ceux de Cicéron⁴² : la conservation de discours complets était donc possible, comme le montrent d'ailleurs des témoignages plus tardifs⁴³. Latro écrivait intégralement ses discours⁴⁴, et ceux-ci étaient certainement accessibles puisque Sénèque déplore qu'on lui attribue faussement des déclamations⁴⁵. Des textes au statut plus trouble circulaient également, comme les quatre livres que le rhéteur Othon avait consacrés aux *colores*⁴⁶, dont il est difficile de dire s'ils proposaient une théorie, compilaient ses propres *colores* ou offraient une anthologie des déclamateurs de l'époque à la manière de Sénèque. Votienus Montanus avait également laissé des traces écrites contenant apparemment des extraits et des commentaires concernant les déclamateurs de son temps⁴⁷. Enfin, Sénèque se

41 *Contr.*, I, *praef.*, 11. Sur la notion de coprésence comme fondement de la valeur testimoniale, voir J. Derrida, *Poétique et politique du témoignage*, Paris, Éditions de L'Herne, 2005, p. 26-41.

42 *Contr.*, III, *praef.*, 15.

43 L. A. Sussman, *The Elder Seneca*, *op. cit.*, p. 80.

44 *Contr.*, I, *praef.*, 17.

45 *Contr.*, X, *praef.*, 12, voir L. A. Sussman, *The Elder Seneca*, *op. cit.*, p. 80.

46 *Contr.*, I, 3, 11 ; II, 1, 33.

47 *Contr.*, IX, 6, 18.

présente parfois en train de compulser un texte, comme dans la *Suasoria* I, 13 où il décrit une activité qui n'a plus rien d'une circulation dans sa propre mémoire, mais tout du parcours dans un texte écrit par autrui :

Multo corruptiorem sententiam Menestrati cuiusdam, declamatoris non abiecti suis temporibus, nactus sum in hac ipsa suasoria, cum describeret beluarum in Oceano nascentium magnitudinem.

J'ai trouvé, dans cette suasoire, une *sententia* bien plus mauvaise encore d'un certain Menestratus, déclamateur assez estimé de son temps : il décrit la grandeur des monstres qui naissent dans l'Océan⁴⁸.

64

Pour appuyer ses souvenirs, Sénèque pouvait donc disposer de sources diverses, certaines continues – des discours complets publiés par les déclamateurs –, d'autres discontinues et similaires à son propre ouvrage. À ces textes, on doit ajouter un troisième type de source que Sénèque mentionne directement : les *commentarii*⁴⁹. Le terme peut désigner deux sortes d'objets textuels : soit les notes de travail des déclamateurs composant leurs oeuvres qui pourraient ensuite être mises en circulation (comme l'avaient été, d'après Quintilien, celles de Cicéron⁵⁰), soit les notes prises sur le vif par les auditeurs lors des déclamations telles que Quintilien les décrit :

Vnde fit ut dissoluta et ex diuersis congesta oratio cohaerere non possit, similisque sit commentariis puerorum in quos ea quae aliis declamantibus laudata sunt regerunt.

Il en résulte que leur discours, décousu, fait d'un amas de passages d'origines disparates, ne peut avoir de cohérence et ressemble aux *commentarii* des enfants, où ils reportent ce qui a été loué dans les déclamations des autres⁵¹.

On pourrait opposer que Quintilien parle ici d'enfants en cours de formation. Pourtant, Sénèque conserve le souvenir du déclamateur Albucius Silus, toujours avide d'imiter meilleur que lui, et le dépeint aux pieds du philosophe et déclamateur Fabianus (le maître de Sénèque le Jeune), muni des *codices* qui lui permettront de noter les *sententiae* à imiter et à retenir⁵². La pratique de notation propre aux apprentis se perpétuait à l'âge adulte, et c'est ainsi que s'explique la présence, dans le texte de Sénèque, de notations conservant les

48 *Suas.* I, 13 ; trad. H. Bornecque modifiée.

49 *Contr.*, I, *praef.*, 11 ; III, *praef.*, 6.

50 *Inst.* X, 7, 30. Sur ce mode de composition, voir C. Guérin, « La tablette et la torche », art. cit., p. 714-715 et les références citées.

51 *Quint.*, *Inst.*, II, 11, 7 ; trad. J. Cousin.

52 *Contr.*, VII, *praef.*, 4 : *Memini omnibus illum omissis rebus apud Fabianum philosophum, tanto iuueniorem quam ipse erat, cum codicibus sedere [...].*

réactions, les commentaires et les applaudissements du public⁵³. La déclamation induisait cette pratique de conservation sur le vif dont on perçoit le caractère intrinsèquement discontinu : ce ne sont pas des discours entiers que l'on cherchait à conserver, à l'image de Tiron notant sténographiquement les discours de son maître Cicéron, mais simplement les passages qui avaient retenu l'attention parce qu'ils représentaient précisément les topiques sur lesquelles les déclamateurs s'affrontaient⁵⁴. Les reproches que Quintilien adresse aux orateurs qui fabriquent leurs discours en agrégeant au hasard des lieux préconstitués peuvent fort bien décrire les *commentarii* : composé d'éléments divers qui ont été appariés (*ex diuersis congesta oratio*), le *commentarius* ne peut qu'être décousu (*non cohaerere potest*).

Sénèque pouvait donc disposer de trois sources matérielles : les discours complets publiés par les déclamateurs, les *commentarii* des auteurs et les *commentarii* du public. Si l'on tient toujours pour vraies les affirmations de l'auteur dans sa préface, il y a alors lieu de croire que les notes qu'il a utilisées étaient avant tout les siennes : ainsi s'expliquerait l'insistance sur sa *memoria*, dont ses propres notes ne seraient qu'une extension. Son statut de témoin et de source directe serait ainsi préservé. Reste à mettre en relation la forme de son texte, son intention et le rôle de ces sources. Car si l'on postule, comme le fait B. Huelsenbeck, que Sénèque a composé son ouvrage en se contentant de puiser dans des textes déjà discontinus, alors la rédaction en extraits serait le résultat d'une dépendance à des sources écrites : la structure discontinue du texte ne découlerait pas d'un choix auctorial mais d'une contrainte matérielle⁵⁵, et les *Controversiae* représenteraient simplement la mise en forme littéraire d'un mode de notation intrinsèquement lié à la pratique déclamatoire, comme en atteste Quintilien. Si, à l'inverse, on accepte le postulat de la préface de *Contr.*, I et la prétention testimoniale de Sénèque – selon laquelle il est véritablement la source première des extraits qui nous sont proposés –, alors on doit considérer que l'usage des sources ne motive pas l'écriture en extraits, mais la sert : alors que des discours complets circulaient bel et bien, c'est le format discontinu que l'auteur a systématiquement privilégié en exploitant ses sources sans être véritablement bridé par elles. Dans ces conditions, la modalité du stockage, purement mémoriel ou écrit, influencerait finalement peu sur la constitution de l'extrait : l'extrait se veut un élément arraché au flux du discours prononcé au moment même de l'audition, quelle que soit la forme (matérielle ou

53 Voir les exemples recensés par L. A. Sussman, *The Elder Seneca, op. cit.*, p. 82.

54 B. Huelsenbeck, *Figures in the Shadows...*, *op. cit.*, p. 44-55.

55 *Ibid.*, p. 17 et 57-58.

immatérielle, continue ou discontinue) sous laquelle il a été conservé jusqu'à ce que l'ouvrage prenne son aspect définitif.

La solution me semble se situer à mi-chemin entre contrainte matérielle et projet auctorial. En prétendant suivre sa mémoire et livrer son témoignage, Sénèque construit assurément un projet d'écriture. Mais il n'en reste pas moins dépendant de cette « culture de l'extrait », identifiée par B. Huelsenbeck⁵⁶, dans laquelle l'intérêt du public porte moins sur le discours dans son entier que sur un petit nombre de passages et de topiques particulièrement attendus et sur lesquels les praticiens rivalisent⁵⁷. C'est cette forme de glissement culturel, qui nous mène d'un discours conçu comme un tout homogène et cohérent à un discours perçu comme une simple source d'extraction, que le texte de Sénèque manifeste, de manière à la fois mécanique (la dépendance aux manières de faire courantes) et volontaire (le projet d'auteur). En d'autres termes, on doit considérer que Sénèque transforme en projet littéraire conscient la pratique d'extraction usuelle parmi les auditeurs de déclamations.

66

FINALITÉ ET LOGIQUE DE LA PRÉSENTATION EN EXTRAITS

Les buts que Sénèque assigne à son entreprise peuvent être mis en relation avec la forme adoptée par son texte. Les *Controversiae*, telles qu'elles sont présentées dans les préfaces, revêtent deux fonctions. La première est mémorielle, et le texte de Sénèque entend constituer un conservatoire qui sauve de l'oubli une pratique dont les sources écrites existantes – et en particulier les *commentarii* – ne parviennent pas à rendre compte de manière fidèle⁵⁸. L'ouvrage, ainsi, se veut un correctif apporté au souvenir faussé que l'on garde de la déclamation, des origines jusqu'à la composition du recueil :

Ipsis quoque multum praestaturus uideor, quibus obliuio inminet nisi aliquid quo memoria eorum producat posteris tradetur. Fere enim aut nulli commentarii maximorum declamatorum extant aut, quod peius est, falsi. Itaque ne aut ignoti sint aut aliter quam debent noti, summa cum fide suum cuique reddam.

À ces orateurs mêmes, je rendrai, je crois, un grand service ; l'oubli les menace, si l'on ne transmet pas à la postérité quelque chose qui prolonge leur souvenir. En effet, il n'existe pour ainsi dire pas de recueil de notes prises en écoutant les plus grands déclamateurs, ou ceux qui existent sont apocryphes, ce qui est pire. Aussi, pour éviter qu'ils ne demeurent ignorés ou qu'ils ne soient

⁵⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 57-69.

⁵⁸ *Contr.*, I, *praef.*, 1 sq.

connus autrement qu'ils ne le devraient, je rendrai à chacun son dû avec une scrupuleuse exactitude⁵⁹.

Le but est de conserver les mots des déclamateurs à la postérité (*detrahere temporum iniuriam*; *Contr.*, I, *praef.*, 2), tout en répondant à un devoir de vérité : la mauvaise qualité des sources écrites autorise en effet tous les pillages – certains déclamateurs n'hésitant pas à s'attribuer les *sententiae* des autres –, et le texte de Sénèque offre les premiers exemples d'une critique latine du plagiat⁶⁰. Un lien évident relie ce but de transmission et d'authentification à la présentation des textes sous forme d'extraits attribués à chaque déclamateur. Il ne s'agit plus en effet de transmettre un discours complet sous le nom d'un personnage identifié – Cicéron reprochait déjà aux apprentis de ne pas lire les textes classiques⁶¹, et un tel mode de transmission n'interdirait pas les emprunts inavoués – mais de rassembler les passages appréciés précisément pour les attribuer à leurs auteurs. La logique n'est pas celle de la conservation d'une œuvre, mais de l'assignation d'énoncés – plus ou moins largement passés dans la mémoire collective – à ceux qui les avaient formulés pour la première fois. Tout en prétendant mettre en avant les figures de déclamateurs, en particulier par les préfaces, c'est bien à partir des paroles prononcées que Sénèque structure son ouvrage, et non à partir des individus.

Le second but de Sénèque est didactique. Sénèque entend donner à ses fils – et à ses lecteurs – le moyen de former correctement leur jugement, à un moment où la pratique déclamatoire est précisément en train de se dégrader : les déclamateurs contemporains ayant dégénéré⁶², seul le souvenir du passé fera comprendre ce que peut réellement être une déclamation de qualité. Pour se former, les apprentis doivent donc se détourner des déclamateurs du présent pour s'intéresser à ceux de la génération précédente. Sénèque formule alors un principe pédagogique qui est l'exact inverse de ce que Cicéron pouvait préconiser, et recommande à ses fils de s'inspirer du plus grand nombre de modèles possible :

Facitis autem, iuvenes mei, rem necessariam et utilem quod non contenti exemplis saeculi uestri prioris quoque uultis cognoscere. Primum quia, quo plura exempla inspecta sunt, plus in eloquentiam proficitur. Non est unus, quamuis praecipuus sit, imitandus, quia numquam par fit imitator auctori. Haec rei natura est: semper citra ueritatem est similitudo.

⁵⁹ *Contr.*, I, *praef.*, 11; trad. H. Bornecque modifiée.

⁶⁰ *Contr.*, IX, 3, 12.

⁶¹ Voir par exemple *Brut.*, 65.

⁶² *Contr.*, I, *praef.*, 6-10.

Vous faites d'ailleurs, mes enfants, une chose nécessaire et utile en ne vous contentant pas des modèles de votre époque et en voulant connaître également ceux de la précédente ; d'abord, plus on a de modèles sous les yeux, plus on fait de progrès vers l'éloquence. Il ne faut pas imiter un seul homme, si éminent qu'il soit, car l'imitateur n'égale jamais son modèle. C'est, en effet, ce qui arrive : la copie reste toujours inférieure à l'original⁶³.

68 Alors qu'Antoine, dans le *De oratore*, conseillait à l'orateur de se choisir un modèle unique, proche de sa nature et de son goût, pour s'en imprégner et apprendre à en imiter ce qu'il avait de meilleur⁶⁴, Sénèque défend d'emblée une logique de fragmentation et d'extraction : la copie étant dégradation, il faut puiser à des sources diverses et effectuer une sélection chez chacun des modèles pour compenser leur affaiblissement. Dans cette perspective, la discontinuité de l'ouvrage et sa structuration en extraits sont explicitement justifiées : en leur fournissant un très grand nombre d'exemples – bons ou mauvais, il y insiste⁶⁵ – mais dûment sélectionnés et limités dans leur extension, Sénèque donnera aux lecteurs et à ses fils le meilleur moyen d'affiner leur goût. L'extraction est un outil pédagogique. Ce faisant, la logique qui était déjà à l'œuvre dans le projet mémoriel de l'ouvrage se renforce : en faisant disparaître la nécessité d'un modèle individualisé pour le remplacer par une inspiration éclatée, Sénèque fait une fois encore passer la personne du déclamateur au second plan, et met en avant le texte comme seul objet digne d'attention.

La dimension didactique du projet est donc étroitement liée à son aspect mémoriel : la pratique actuelle ayant dégénéré, il convient de garder le souvenir des discours du passé pour connaître la déclamation véritable, mais aussi pour pouvoir éduquer les jeunes gens. Dans un cas comme dans l'autre, ces points de vue semblent justifier l'extraction d'éléments limités et discontinus : les extraits présentés soutiennent au mieux le double projet sénèqueien, et servent une lecture éclatée, centrée sur le texte et non sur l'individu. Le fait que ces extraits aient été énoncés et se soient inscrits dans un ensemble discursif plus vaste n'est plus pris en compte : c'est l'élément textuel en lui-même qui importe désormais, ainsi que les variations que les traitements successifs d'un même lieu lui font subir. Malgré un souci constant d'identification et d'attribution des citations

63 *Contr.*, I, *praef.*, 6 ; trad. H. Bornecque.

64 *De orat.*, II, 90-98. Voir sur ce point E. Fantham, « Imitation and Evolution: The Discussion of Rhetorical Imitation in Cicero *De Oratore*, II, 87-97 and Some Related Problems of Ciceronian Theory », *Classical Philology*, 73, 1978, p. 1-16.

65 *Contr.*, IX, 2, 27 : *Omnia autem genera corruptarum quoque sententiarum de industria pono, quia facilius et quid imitandum et quid uitandum sit docemur exemplo.*

à chaque déclamateur, ce ne sont pas les différentes figures d'orateurs ou de rhéteurs qui dominent l'ouvrage, mais les propos qu'ils ont tenus.

En ce sens, les *sententiae* – qui retiennent l'attention de l'auteur et de son lectorat plus encore que les divisions et les couleurs⁶⁶ – représentent le support idéal de cette décontextualisation et de la fragmentation qu'elle entraîne. Quintilien témoigne également de cet intérêt immodéré pour les *sententiae*, dont il juge que son époque les emploie au-delà de toute mesure⁶⁷. Or les caractéristiques premières d'une *sententia* sont bien sûr la brièveté, mais aussi l'autonomie par rapport au contexte dans lequel elle s'insère. Elle représente à l'origine la formulation d'une vérité générale naturellement détachable du contexte d'énonciation :

Est autem haec uox uniuersalis, quae etiam citra complexum causae possit esse laudabilis [...].

Elle a une portée universelle, et peut s'apprécier même en dehors des implications d'une affaire [...]⁶⁸.

Dans le monde déclamatoire, la *sententia* perdra rapidement sa fonction de véridiction pour devenir une simple figure fondée sur la surprise, le double-entendre, l'allusion ou le jeu de mots, mais là encore, elle s'isole naturellement : placée normalement en fin de développement, elle vise l'éclat, le relief (Quintilien emploie le verbe *extare* à leur propos) et les applaudissements du public. Elle interrompt en quelque sorte le déroulement du discours. Quintilien déplore d'ailleurs qu'un trop grand nombre de *sententiae* hache le propos et lui fasse perdre sa cohérence :

Facit res eadem concisam quoque orationem : subsistit enim omnis sententia, ideoque post eam utique aliud est initium.

Cette même accumulation de *sententiae* rend aussi le style haché : en effet, toute *sententia* a une fin et, par suite, toujours après elle un autre développement commence⁶⁹.

Plus loin, il expliquera que l'*oratio* trop chargée en *sententiae* devient *inaequalia*, mais surtout *confragosa*⁷⁰. Par nature, la *sententia* relève donc d'une esthétique

66 *Contr.*, I *praef.*, 22.

67 *Inst.*, VIII, 5, 2.

68 *Inst.*, VIII, 5, 3. Sur cette définition, voir F. Delarue, « La *sententia* chez Quintilien », *La Licorne*, 3, « Formes brèves. De la *gnômè* à la pointe : métamorphoses de la *sententia* », 1980, p. 97-124.

69 *Inst.*, VIII, 5, 27 ; trad. J. Cousin modifiée.

70 *Inst.*, VIII, 5, 29.

discontinue et sert, par sa forme comme sa fonction, le type d'extraction pratiqué par Sénèque le père.

On peut appuyer cette affirmation au moyen d'un texte issu d'un genre différent, celui des *sententiae* de Publilius Syrus. Publilius était un auteur de mime qui connut son heure de gloire dans les années 40 av. J.-C., et dont les *sententiae* gnomiques acquièrent une existence autonome. Elles furent compilées sous la forme d'un ensemble d'extraits présentés suivant un ordre alphabétique lâche, et entièrement décontextualisés :

*In turpi re peccare bis delinquere est.
Ingenuus animus non fert uocis uerbera.
Iniuriam ipse facias, ubi non uindices.*

Fauter dans une affaire honteuse, c'est redoubler son crime.

Une âme bien née ne tolère pas une flagellation verbale.

Ne pas punir une injustice, ce serait en commettre une soi-même⁷¹.

70

Les *Sententiae* de Publilius appartiennent au premier type évoqué par Quintilien, le type généralisant, dont la décontextualisation est particulièrement aisée⁷². Leur statut, assurément, n'est pas entièrement assimilable à celui des *sententiae* embrayées que l'on rencontre chez Sénèque. Pour autant, elles révèlent une sorte de destin naturel des *sententiae*, vouées à être extraites et conservées en dehors de tout contexte. Ainsi, le corpus constitué par Sénèque le rhéteur sera, à une date que l'on ne parvient pas à déterminer, à nouveau soumis à un processus d'extraction et de décontextualisation.

Les *Controversiae* nous sont en effet connues par deux traditions manuscrites⁷³. La première ne comprend que les livres I, II, VII, IX et X sous une forme complète mais ne présentant que les préfaces des livres VII, IX et X. La seconde tradition contient tous les livres (ainsi que les préfaces des livres I à IV, VII et X), mais n'offre que des extraits pour chacun des sujets abordés : un compilateur tardo-antique a ainsi constitué des extraits d'extraits. Ces extraits se concentrent pour l'essentiel sur les *sententiae*, dans lesquelles ils pratiquent une sélection sévère, sans d'ailleurs s'interdire de modifier, et souvent d'abrégé, les passages qu'ils retiennent. Plus encore, ces extraits font disparaître l'un des traits essentiels des *Controversae* : l'attribution à des auteurs. Les *excerpta* se présentent par conséquent comme une succession de citations sans aucune mention des

71 Publilius Syrus, *Sententiae*, I, 53-55, trad. G. Flamerie de Lachapelle.

72 Elles ne sont pourtant pas totalement coupées du monde des rhéteurs, puisque le genre de la *sententia* « publienne » se rencontre aussi, en mauvaise part, dans le recueil de Sénèque : voir E. Berti, *Scholasticorum studia*, op. cit., p. 186-193.

73 Voir B. Huelsenbeck, « The Rhetorical Collection of the Elder Seneca », art. cit., p. 231-232.

déclamateurs. Le passage ci-dessous met en regard le début de la *Controverse*, I,7 et le début de la version extraite du même texte. Des six premières *sententiae* de Latron que Sénèque avait conservées, deux survivent seulement, amputées de surcroît, et bien sûr anonymes :

Tradition complète	Excerpta
<p><i>PORCI LATRONIS Da mihi epistulam esurientis istius. « Manus » inquit « praecidantur ». In quamvis corporis partem potius saevitia incurrat: cetera membra mea sunt, manus publicae sunt. // Numquid nimium peto tyrannicida? Talem me dimittite qualem a piratis recepistis. // Non habeo quod de fortuna queri possim mea: qui manus meas praecidi uoluit ad manus meas confugit. // « Si praecideritis » inquit « manus ». Si irasceris, scribe potius: « si occideritis »: tyrannicida exitum tyranni rogo. // Non timeo ne quas manus piratae soluerunt iudices alligent. // Ex omnibus quae mihi fortuna terra marique priuatim mala publiceque congessit, nihil expertus sum durius quam patrem...</i></p>	<p>« Si praecideritis »; si irasceris, scribe potius: « si occideritis ». Tyrannicida exitum tyranni rogo. // Non timeo ne quas manus piratae soluerunt, iudices alligent. // Pro adultero filio rogas...</p>

Transformées en texte autonome et ne valant plus que pour lui-même, les *sententiae* conservées perdent évidemment l'intérêt mémoriel et didactique que Sénèque leur attribuait. On doit pourtant considérer que cette nouvelle extraction parachève en réalité la logique profonde des *Controversiae* en concentrant un peu plus étroitement encore l'attention sur le texte au détriment du contexte et des individus. L'autonomie de l'extrait est à présent totale: la *sententia* déclamatoire peut désormais circuler avec la même facilité que les sentences gnomiques de Publilius Syrus.

INDEX BIBLIQUE

I. ANCIEN TESTAMENT

Genèse

II, 19	124 et n	
XV, 6	268	
XXVII, 3	433	
XLIX, 3	170	

Exode

III, 14	124	
IV, 22	388 et n, 391	
VI, 4	377, 381	
VII, 11. 12. 22	123n	
VII, 14-XI, 10	123n	
XI, 10	123n	
XII, 26	367	
XII, 27	367	
XIII, 8b	367	
XIII, 14 (a et b)	367	
XV, 1	382	
XXVIII, 17	422	
XXXVI, 17	422	

Lévitique

XIX	102	
-----	-----	--

Nombres

XV, 31	377, 381	
XXIII, 10	376n	
XXIV, 15-17	374	
XVIII, 28	377, 381	

Deutéronome

I, 10	378	
IV, 4	377, 378, 382	
V, 28-29	374	
VI, 20	367	
VI, 21	367	
VII, 13	388 et n	

x, 16		267
XI, 9		377, 381
XII		383
XII, 2		377, 378n, 383
XII, 13		377, 378n, 383
xv, 1		380
XVI		270

XVIII, 18-19		374
XXVIII, 66		279n
xxx, 9		170
XXXI, 16		377, 383
XXXIII, 8-11		374
XXXII, 39		376n
XXXIII, 6		376n, 377
XXXIV, 5		369

Josué

VI, 26		374
VIII, 30		378 et n, 380, 382
x, 12		378n

I Règles

I, 6		389-390
VI, 14		100
VII, 12		100
XI, 7		382n
XVII, 49		100

II Règles

VII, 10-14		375 et n
xv, 1		389

II Maccabées

II Maccabées		147n
Psaumes		
I 375		
II, 7		387-390, 389n
II, 12		102
IV		269

IV, 7	269	xxx, 16	377, 384n
V	202-203	Ecclésiaste	
v, 3b -4b	203-204	I, 9-10	124, 125n
VI	375	Cantique des cantiques	201
IX, 12	433	II, 12c	227
XI-XIII	375	II, 16	232n
XVI-XVII	375	II, 16	232n
XXXII	262-263	VII, 10	377-378, 384
XXXII, 6	262-263	Sagesse	102n
XXXV, 3-4	264n	III, 11	102
XXXV, 5-6	264	Siracide	102n
XL, 10	264n	XXVIII, 25	229n
XL, 10	264n	XLVIII, 10	272
XLIV	266	Osée	
XLVI, 6	265n	XI, 1	275
XLIX, 14-15	271n	VI, 2	376n
XLIX, 16.17	102	Joël	
L, 12-14	277	II, 11. 31	272n
L, 13 a et 14 a	277	II, 28	277-278
LIX	269	Nahum	
LIX, 6	269	I, 15	269
LXIV, 2	270-271	Sophonie	
LXVII	269-270	II, 11	271 et n
LXVII, 12	269	Aggée	
LXXXI, 6	100	II, 4-5	277
LXXXI, 6. 7	100	Zacharie	
LXXXIV, 5	382	XI, 12-13	263
LXXXV	269	Malachie	
LXXXV, 17	269	I, 10-11	271n, 268
LXXXVII, 5	265	I, 11	271n
CIII, 24-30	147n	I, 14	273n
CIII, 30	278	III, 21	204
CVI, 20	278	III, 22-23	272
CIX, 1	265 et n, 266n, 271	Isaïe	263, 380
CX, 1	388 et n	I, 1-2, 15	231n, 232n
CXVII, 22	266n	I, 2a	227n
CXVII, 22-23	265	I, 2b	222n
CXVII, 22-26	100, 266	I, 3 b	222n
CXVIII 126-127	421-422	I, 6a	222n
Proverbes	380		
I, 1-2	221		
I, 6-30, 31b	221		
III, 11.12	102		
XII, 26	170		

I, 10a	222n	Jérémie	
I, 11	228, 229n, 267	III, 15	101 et n, 102
I, 12b	222n	IV, 4	267
I, 13a	222n	IV, 9	273
I, 15a	222n	VII, 22	267
I, 16a	228-229n	VII, 22-23	267
II, 2-3	273n	IX, 26 b	267
II, 3a	222n	XXIX, 20 <i>sq.</i>	273
II, 4a	222n	XXX, 13	273
II, 9a	228-229n	XXXII, 6-9	264
II, 10b	222n	XXXVIII	267
II, 12c	222n	XXXVIII, 31-32	267
II, 14b	222n	Baruch	
II, 15a	222n	III, 36	263
II, 16	232n	III, 38	343n
II, 27	271n	Ézéchiel	
III, 12-14	264	IX, 2. 5-6	269
VII, 7-8, 14	221	IX, 3-6	269
XIX, 1	274, 275	IX, 4	269 et n
XIX, 2	274	XXVIII, 13	422
XIX, 11	123n	XXXIV, 10. 16	101 et n
XIX, 21	275	XLVII, 2-3	274
XXVI, 19	377-378, 383	XLVII, 8-9	273
XXVIII, 16	100, 265	Daniel	
XXXV, 3-4	264n	I, 3	169n, 187n
XXXV, 5-6	264n	I, 4	169n, 183n
XL, 10	264n	I, 8	183n, 187n
XLII	390	I, 10	178
XLII, 1	387-388	I, 12	187n
XLV, 1	271 et n	I, 14	187n
XLV, 1-3	271	I, 16	187n
XLVI, 6b	272	I, 17	187n, 188n
XLVIII, 16	278	I, 17-20	175
XLIX, 6	272	II, 1	187n
LII	390	II, 3	178
LII, 7	269-270	II, 14	183n
LII, 8	382	II, 15	179, 187n
LII, 13	388 et n	II, 18	177, 178n
LVIII, 6	44	II, 19	183
LXI, 1-2	44	II, 24	183
LXII, 2	272	II, 26-27	178
LXV, 15-16	272-273	II, 27	194n
LXVI, 1	277	II, 30	170n, 178
LXVI, 16	369		

II, 3 I	178	IV-VI	183, 191, 193-194, 197
II, 3 5	171n, 181	IV, I	172, 192
II, 3 8	170n	IV, 3-6	172, 192, 192n
II, 4 I	183n	IV, 5	173
II, 4 3	171n	IV, 7	173, 190 et n, 192, 192n
II, 4 6	187n	IV, 8	173n
II, 5 0	181n	IV, 10	187n
III	191, 193	IV, 1 3	187n
III, 2-3	179-180	IV, 1 5	172, 187n
III, 3	186	IV, 1 6	187n, 188n
III, 1 I	183n, 184	IV, 2 2	187n
III, 1 2	181	IV, 2 5	172, 192n
III, 1 4	194n	IV, 2 6	172, 187n, 188n
III, 2 I	191, 194n	IV, 2 8	187n, 192n
III, 2 2	191 et n	V	197
III, 2 3	186, 191	V, 6	190n, 192n
III, (24) 9 I	186, 191	V, 2 3	172-173, 173n
III, (27) 9 4	186	V, 3 0	172
III, (28) 9 5	186, 192	VI, 3	173n
III, (28) 9 5 – IV, (10) 7	192	VI, 1 8	172n
III, (29) 9 6	185	VI, 2 4	171
III, (30) 9 7	184-185, 186	VI, 2 8	171, 173n, 190n
III, (31) 9 8	192	VII	183, 193-194, 265n
III, 3 6	171n, 190n	VII-VIII	175
III, 3 8	187n	VII, 1-3	193n
III, 3 8-40	196	VII, 5	174-175
III, 3 9-40	172n	VII, 5-VIII fin	175
III, 4 0	171n	VII, 8	174
III, 4 I	171n, 190n	VII, 9	265, 266n
III, 4 2	171, 190n	VII, 1 3	390
III, 5 I	172n	VII, 1 3-1 4	265n, 266n
III, 5 4	190n	VII, 2 6	175
III, 5 4-5 5	172n	VII, 2 8	175
III, 6 0	171, 190n	VIII	183, 193
III, 6 I	190n	VIII, 1 3	187n
III, 6 7	172n	VIII, 2 3-2 5	174n
III, 7 6	172n	IX, 1-2 2	183
III, 7 7	171n, 190n	IX, 2 3-XIII fin	176
III, 8 0-8 I	172n	IX, 2 4	177
III, 8 I	190n	IX, 2 4-2 7	176
III, 8 6	195	IX, 2 6	181, 189
III, 8 8	172n	IX, 2 6-2 7	190n
III, 9 0	171n, 172n, 190n	IX, 2 7	184
III, 9 4	194n	X	182, 194, 196

X-XI	183	III. NOUVEAU TESTAMENT	
X, I	176, 184, 190n	Matthieu	
X, 3	188	II, 3	273
X, 6	187n, 194n	II, 13	275
X, 7	194n	II, 15	275
X, 9	170, 187n, 194n	II, 16	147n
X, 10	169, 195n	II, 19-22	147n
X, 11	195n	VII, 15-16	416
X, 13	170, 179, 184, 194-195	X, 33	95
X, 15	187 et n	XI, 14	272n
X, 16	169, 179n	XVII, 11	272 et n
X, 20	195	XVIII, 20	94
XI	182	XXII, 44	266n
XI, 1	169, 182n	XXIV, 10	184
XI, 2	182	XXIV, 15	195
XI, 5	182	XXIV, 30	266n
XI, 11	182n	XXIV, 36	415
XI, 13	169n, 179n, 190n	XXV, 31-46	102
XI, 14	188n	XXVI, 64	266n
XI, 15	182n	XXVII, 9-10	264
XI, 16	169n, 170	Marc	
XI, 24	179n, 182n	IX, 11-13	272n
XI, 38	187n	XII, 36	266n
XI, 41-42	184	XIII, 26. 14, 62	266n
XI, 45	187n	XIII, 32	415
XII, 1	187n	XIV, 62	266n
XII, 1-3	174n	Luc	44
XII, 10	190n	IV, 18-19	277
		XX, 17	266n
		XX, 42	266n
		XXI, 27	266n
II. ÉCRITS INTERTESTAMENTAIRES		Jean	
ET QUMRÂNIENS		I, 1	262
<i>4Q177 (Catena)</i>	314, 374-375, 374n	II, 5	435
<i>4Q339</i>	366 et n	III, 24	336
<i>4Q340</i>	366 et n	X, 34-38	100
<i>4Q Florilegium (4Q174)</i>		XIII, 18	264
	44, 374-375, 374n	XV, 1 et 5	143 et n, 147n
<i>4Q Testimonia (4Q175)</i>		XV, 26	262
	44, 374-375, 374n	Actes des apôtres	45
<i>Oracles sibyllins</i>		II, 17	277-278
II, 187-189	272	II, 34	266n

IV, 8-12	100	IV, 30	269n
IV, 11	266n	VI	101
VII, 16	343n	VI, 1	102
VII, 22	123n	Épître aux Philippiens	348, 352
XIII	33	II, 8	125
XVII, 2-3	44	Seconde Épître à Timothée	
XVII, 28	45n	III, 8	123n
Épître aux Romains		Épître aux Hébreux	
VII, 1	363n	I, 13	266n
IX, 33	265	XX, 4	336
X, 15	269	Première Épître de Pierre	
Première Épître aux Corinthiens	102n	II, 4-7	100n
Seconde Épître aux Corinthiens		Seconde Épître de Pierre	
I, 22	269n	II, 6-7	265
Épître aux Galates		II, 7	266n
III, 27	95	Apocalypse	
Épître aux Éphésiens		VII, 2-4	269n
I, 13	269n	XXI, 20	422

INDEX DES LIEUX D'AUTEURS ANCIENS ET MÉDIÉVAUX

I. AUTEURS PAÏENS		Apulée	
Aelius Aristide		<i>Florides</i>	35
<i>Panathénaïque</i>	34	<i>Argonautiques orphiques</i>	
		Prologue	325n
Aélius		Aristophane	
I, 3, 23	139n	<i>Les Grenouilles</i>	30, 31
I, 7, 22	146n	151-153	31n
I, 28, 1	146n	943	30, 31
VI, 55	76n, 77n, 85n	<i>Lysistrata</i>	
VIII, 14	83n	454	323n
Agatharchide		<i>Les Nuées</i>	
<i>De Mari Erythraeo</i>		225	323n
V, 82	421	810	323n
Ἐκλογαὶ ἱστοριῶν	33	<i>Les Oiseaux</i>	
Ἐκλογαὶ περὶ τῆς πρὸς φίλους ὁμιλίας	33, 34	353	323n
Ἐπιτομὴ τῶν συγγεγραφότων περὶ συναγωγῆς θαυμασιῶν νέμων	34	1348	323n
		1474	323n
		<i>La Paix</i>	
Alcinoos		566	323n
<i>Didascalikos</i>	42	Aristote	
11	139n	<i>De anima</i>	449
Alexandre de Myndos		<i>De animalibus</i>	459
Θαυμασιῶν συναγωγή	34	<i>Meteora</i>	444, 458
Alexandre de Tralles		<i>Physica</i>	446
<i>Therapeutica</i>		<i>Recueil d'arts oratoires</i>	32
I, 1	84n	<i>Recueil de l'art de Théodecte</i>	32
I, 10	83n	<i>Sélection de dissections</i>	32
III, 5	85n	<i>Sélection du Timée et d'Archytas</i>	32, 47
VII, 4	83n	Aulu-Gelle	
Apollodore		<i>Nuits attiques</i>	35, 36, 58-63
<i>Bibliothèque</i>	35	praef., 1, 2	59n
		praef., 2	39n, 94n
		praef., 3	58n

praef., 6-9	35n	<i>De oratore</i>	
praef., 11-12	37n	II, 38	32n
praef., 12	37n, 94n	II, 90-98 et n	
praef., 12-13	94n	Cléopâtre	
praef., 16	94n	Κοσμητικόν	80 et n
praef., 17	94n	<i>Corpus hermétique</i>	
praef., 23	58n	Fr. 5. 6. 4-7. 3	326n
Bérose		Criton	
<i>Babyloniaca</i>	410	Κοσμητικά	80
Bion éd. Reed		Περὶ ἀπλῶν φαρμάκων	80
<i>Bucoliques</i>	318	Denys d'Halicarnasse	
5. 11-12	320n	<i>Antiquités romaines</i>	35-37
Fr. 6	321n	I, 7, 3	36n
Fr. 7	319 et n	Diodore de Sicile	
Fr. 8	319 et n, 320n, 325	<i>Bibliothèque</i>	35
Fr. 8. 7	321	I, 3, 8	39n
Fr. 8. 11-12	320-321	III, 38, 4	421
Fr. 8. 3-7	319n	III, 39, 4-9	421
Fr. 14	325	III, 39, 12-48	421
Fr. 15	325	XXXIV, 2, 12	147, 151
Boethos		Diogène Laërce	
Λέξεις πλάτωνικῶν συναγωγῆ	35	<i>Vies et doctrines des philosophes illustres</i>	
Caecilius			32
Ἐκλογή λέξεων κατὰ στοιχεῖον	33	V, 24-25	32 et n
Calpurnius Flaccus		V, 43-48	32
<i>Declamationes</i>	53	VII, 68, 1-5	310 et n
Celse		Dioscoride	
<i>De medicina</i>		<i>De materia medica</i>	
VI, 4, 3	84n	II, 114, 2	83n
VI, 14	84n	Épictète	
<i>Chant funèbre en l'honneur d'Adonis</i>		<i>Manuel</i>	35
	321 et n	Épicure	
Cicéron		<i>Maximes capitales</i>	42
<i>Brutus</i>		Euripide	
65	67n	<i>Antiope</i>	317
<i>De inventione</i>		Fr. 48. 81	317n
II, 2	32n	Fr. 816. 6-8	321
II, 4	38n	Fr. 10	325

Favorinus d'Arles		Valerius Harpocraton	
<i>Histoire variée</i>	49	Ἀνθηρωῶν συναγωγῆ	34
Fronton		Héraclide de Tarente	
<i>Principia historiae : epistula Frontonis</i>		Fragments	86
§ 3	15n	Hérodote	
<i>Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton</i>		<i>Enquête</i>	
III, 5, 102	40 et n	I, 24, 117	316n
<i>Lettre à Antonin</i>		Hiéroclès	
Lettre 5	40 et n	<i>Philalèthe</i>	48
Galien		Hippias	
<i>De indolentia</i>		Συναγωγῆ	31
I 3	81n	Fr. 4 Diels-Kranz	31n
<i>De remediis parabilibus</i>		Hippocrate	
I, 2	83n	<i>Aphorismes</i>	32
<i>Méthode thérapeutique [De methodo medendi]</i>	74	Περὶ ἑβδομάδων	
<i>Sur la composition des médicaments selon les genres</i>	73 et n, 74	V	421
IV, 7	84n	Homère	
IV, 7	84n	<i>Hymne homérique à Hermès</i>	325n
V, 2	89	<i>Iliade</i>	
V, 6	85n	IX, 522	316n
VII, 15	83n	<i>Odyssée</i>	
<i>Sur la composition des médicaments selon les lieux</i>	73-83, 73n	XXI, 424	316n
I, 1 sq.	76-78, 76n, 82, 84n	Isocrate	
I, 2	83n, 83n, 87	<i>À Démonicos</i>	
II, 3	83n	51-52	31 et n
III, 1	85n	<i>Sur l'échange</i>	31, 49
III, 3	83n, 85n	9	31-32
V, 1	83n	Istros de Cyrène	
VI, 7	83n	Συναγωγῆ τῶν Ἀτθίδων	34
VI, 8	84n	Jamblique	
VII, 2	84n	<i>De communi mathematica scientia</i>	
IX, 2	86	I 5, 11-14	139n
X, 2	86	Julius Vestinus	
<i>Sur les lieux affectés [De locis affectis]</i>	74	Ἐκλογή ὀνομάτων ἐκ τῶν Δημοσθένους βιβλίων	33
<i>Sur l'utilité des parties [De usu partium]</i>	74		

Ἐκλογή ἐκ τῶν Θουκυδίδου, Ἰσαίου, Ἴσοκράτους καὶ Θρασυμάχου τοῦ ῥήτορος καὶ τῶν ἄλλων ῥητόρων	33	<i>Le Pêcheur</i>	316
		Fr. 5	325
		Fr. 6	325
		Fr. 53	325
		Fr. 53	325
		Fr. 54	325
Kelsinos de Castabala		<i>Sententiae</i>	
Συναγωγή δογμάτων πασιῆς αἰρέσεως φιλοσόφου	35	54	312 et n, 316
<i>Lettre satirique d'Hori</i>	12	182	315n
Lucien		<i>Miscellanées de l'Égypte ancienne</i>	11-28
<i>Comment il faut écrire l'histoire</i>		Némésius	
47	37n	<i>Sur la nature de l'homme</i>	
<i>Reviscentes</i>		2, § 17, 15-19, 6	134n
6 33		2, § 16, 11-22, 19	134n
		2, § 23, 24-26, 9	134n
Macrobe		Nicandre de Colophon	
<i>Saturnales</i>		Ἰάσεων συναγωγή	34
I, <i>Praef.</i> , 3	50n	<i>Traité d'ïologie</i>	81n
Manéthon		Nicolas de Damas	
<i>Aegyptiaca</i>	410	Παραδόξων ἐθῶν συναγωγή	34
Marc-Aurèle		Numénius (philosophe)	
<i>Pensées</i>		<i>Les Secrets de Platon</i>	110, 111n
III, 14, 1	38n	<i>Sur le Bien</i>	110, 111n, 121, 122n, 126, 135
<i>Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton</i>		<i>Sur la rupture des Académiciens à l'égard de Platon</i>	110, 111n, 141n
IV, 1, 3	40n	<i>Fragments</i> éd. Des Places	
III, 19, 2	40n	Fr. 1	113n
III, 5, 102	40n	Fr. 1a	109, 117, 119-121
Martial		Fr. 1b	134n
<i>Épigrammes</i>		Fr. 1 b et c	109n
XI, 60, 6	80	Fr. 2	110
Mégasthène		Fr. 3	133n, 139n
<i>Indica</i>	117n	Fr. 3-4	111, 139n
Ménandre		Fr. 4 a	127n, 133n
<i>Le Cithariste</i>		Fr. 4 b	133 et n
Fr. 1. 1-5	312 et n, 316	Fr. 5	126-127, 132n
Fr. 1. 8	311 et n	Fr. 5-8	110
Fr. 9-12	314	Fr. 6	113n, 128-130, 128n, 132n
<i>Les Dîneuses</i>	313 et n	Fr. 7	113n, 130
Fr. 5. 1	314, 317	Fr. 8	113n, 131, 132n
		Fr. 9	109

Fr. 10a	109n, 134n	Philodème de Gadara	
Fr. 11-15	110, 111n	<i>De musica</i>	
Fr. 11	142n	II, IV	240
Fr. 12	113n, 142n	<i>De signis</i>	240n
Fr. 12, l. 13	142n	<i>Histoire de l'Académie</i>	40
Fr. 13	116n, 128n, 140n, 143n	Phlégon de Tralles	
Fr. 14	113n, 127n, 145n, 146n	Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν συναγωγῆ	34
Fr. 15	113n	Phrynicos l'Arabe	
Fr. 16	113n, 142n	<i>Préparation sophistique</i>	35
Fr. 17	113n	Τιθεμένων συναγωγῆ	34
Fr. 17-18	110	Platon	
Fr. 18	110, 142, 124	<i>Cratyle</i>	124, 129
Fr. 19	113n, 142n	383 a5-b2	124n
Fr. 20	142n	390 a4-8	124n
Fr. 21	146n	390 d1-e4	124n
Fr. 23	110, 142n	398 d7-8	129n
Fr. 24	118n	402 b-c	30n
Fr. 24, l. 11-14	115n	409 d9-e 7	124n
Fr. 24, l. 56-80	119n	<i>Lois</i>	
Fr. 24-28	110	VII, 811a	30
Fr. 26	114n	X, 896 e4-6	135 et n
Fr. 30	107n, 139n	X, 897 d1	135n
Fr. 33	107n, 139n	<i>Ménéxène</i>	
Fr. 32	139n	236 b	31n
Fr. 35	139n	<i>Phèdre</i>	
Fr. 42	146n	228 b	30
Fr. 43	107n	245 e5-7	135 et n
Fr. 52	107n, 133n	267 c	30
Fr. 70	118n	270 c	30n
Numénios (rhéteur)		278 d-e	31n
Χρειῶν συναγωγῆ	35	<i>Protagoras</i>	
Oribase		331c	316n
<i>Coll. med., lib. inc.</i>		331d	316n
20, 8	83n	341e sq.	30n
Paul d'Égine		<i>République</i>	135
<i>De re medica</i>		VI, 508 e3	135n
III, 4, 4	83n	<i>Timée</i>	32, 125-145
Philochores		27 d6-28 a4	125, 127n, 131, 136n
Συναγωγῆ ἡρωίδων ἤτοι Πυθαγορείων γυναικῶν	34	28 a2-3	138
		29 e1	135n

29 e3-4	135n	<i>Sur les délais de la vengeance divine</i>	
37 e3-38 b2	125, 126n, 127n, 134n	559 d2-5	145n
38 a3-8	129	<i>Vie de Cicéron</i>	
38 b3	127n	24, 6	199 et n
41 c	145n	Χρησιμῶν συναγωγή	35
41 d-e	145n	Pseudo-Plutarque	
42 e7	145n	<i>Placita</i>	33
43 a-b	139n	<i>Stromates</i>	35
Pline l'Ancien		<i>Poème satirique d'Amennakht</i>	27n
<i>Histoire naturelle</i>	35, 36	Polybe	
Pr., 17	36n, 37n	<i>Histoires</i>	
Pr., 24-25	35n	I, 4, 6-10	50n
Pline le Jeune		Polydeukes de Naucratis	
<i>Lettres</i>		Συναγωγή τῶν διαφόρων κατὰ τοῦ αὐτοῦ λεγομένων	35
III, 5, 10-17	39n, 59n, 59n	Porphyre	
Plotin		<i>Contre les chrétiens</i>	49
<i>Ennéades</i>		<i>De antro nympharum</i>	
II, 9 [33], 3. 1-11	145n	5	139n
II, 9 [33], 18. 14-17	146n	<i>Philosophie tirée des oracles</i>	35 et n
III, 8 [30], 10. 5-10	145n	Πρὸς Νημέρτιον	423
IV, 3 [27], 6. 13	146n	Proclus	
V, 4 [7], 1. 7	146n	<i>Hymnes</i>	325n
V, 4 [7], 1. 23	145n	Publilius Syrus	
VI, 4 [22], 4. 39-47	146n	<i>Sententiae</i>	70-71
Plutarque		I, 53-55	70n
<i>De animae procreatione in Timaeo</i>		Quintilien	
1016 c9-10	145n	<i>Institution oratoire</i>	
<i>De la tranquillité de l'âme</i>		II, 11, 7	64n
464 f-465 a	38n	VIII, 5, 2	69 et n
464 f 3-4	42n	VIII, 5, 3	69n
<i>De sera</i>		VIII, 5, 27	69n
27, 566 a 6-8	139n	VIII, 5, 29	69-70, 70n
Ἐκλογή φιλοσόφων, βιβλία β'	33	X, 7, 30	64n
<i>Non posse suaviter uiui secundum Epicurum</i>		Pseudo-Quintilien	
1086 d	42n	<i>Declamationes maiores</i>	53
<i>Questions platoniciennes</i>		<i>Declamationes minores</i>	53
1001 c1-4	145n		
<i>Sur le contrôle de la colère</i>			
457 d-e	38n		
<i>Sur les contradictions des stoïciens</i>	42,		
44-45			

Scribonius Largus		Sextus	
<i>Compositiones</i>	74	<i>Sentences</i>	47
Sénèque		Sextus Empiricus	
<i>Lettres à Lucilius</i>		<i>Esquisses pyrrhoniennes</i>	
33	42n	I, 220	114 et n
33, 7	40n	Sopatros d'Apamée	
<i>Questions naturelles</i>	35	Ἐκλογαὶ διάφοροι	33, 34
Sénèque le Père		Sophocle	
<i>Controversiae</i>	53-71	<i>Philoctète</i>	323-324, 324n
I, praef., 1 sq.	60 et n, 62n, 65, 66n	563	323
I, praef., 2	67	563	323n
I, praef., 4-5	57n	Fragments	
I, praef., 6	67-68, 68n	945. I-3	317n
I, praef., 6-10	67n	Stace	
I, praef., 11	63n, 67 et n	<i>Silves</i>	35
I, praef., 12	62n	Suétone	
I, praef., 17	63n	<i>Auguste</i>	
I praef., 22	68n	89	38n
I, praef., 24	56, 57n	Telephos de Pergame	
I, 3, 11	63n	Συναγωγή ἐπιθέτων εἰς τὸ αὐτὸ πράγμα ἀρμοζόντων πρὸς ἔτοιμον εὐπορίαν φράσεως βιβλία ι' 35	
I, 7	71	Théophraste	
II, 1, 10-13	55n	<i>Les Causes des phénomènes végétaux</i>	81n
II, 1, 33	63n	<i>Recherches sur les plantes</i>	81n
II, 6, 1	56 et n	Συναγωγή	32
II, 7	55	Thucydide	
III, praef., 15	63n	<i>Histoire de la guerre du Péloponnèse</i>	213
V, 5, 8	58	I	213
VII, praef., 4	65n	V	213
VII, praef., 19	58	Tite-Live	
VII, 2, 11	55	<i>Histoire romaine</i>	401
IX, 3, 12	67n	Valerius Polion	
IX, 2, 27	68n	Ἀττικῶν λέξεων συναγωγή κατὰ στοιχεῖον	34
IX, 6, 18	64n	Vettius Valens	
X, 3, 7	58	Ἄνθολογία	33n
X, 3, 10	58		
X, praef., 13	62n		
X, praef., 1263n			
<i>Oratorum et rhetorum sententiae diuisiones colores</i>	53-56, 61-62		
<i>Suasoriae</i>	54		
I, 13	64 et n		
III, 1	55n		

Xénocrate		B, 37	367n
Fr. 28 Heinze = 101 Isnardi-Parente		B, 43	367n
	139n	B, 44	377n, 383n
Xénophon		<i>Mekhilta de-rabbi Yishma'el</i>	367
<i>Mémorables</i>		<i>Be-shallah, 'Amaleq</i>	
I, 6, 14	31	I	377n, 383n
IV, 2, 1	31	<i>Be-shallah, Shira</i>	
		I	377n, 378n
II. AUTEURS JUIFS		<i>Mekhilta de-Rabbi Shim'on ben Yoḥay</i>	
Auteurs judéo-hellénistiques		377n, 378n	
Aristobule		<i>Midrashim</i>	362, 368, 370-373, 377
<i>Explication de la Loi de Moïse</i>	46	Be-reshit Rabba	370
Flavius Josèphe		I4, 7	385n
<i>Contre Apion</i>	41	80, 6	383n
I, 183-200	41	85, 9	388n
<i>Guerre des juifs</i>	147n	Ma'ase Tora	366n
<i>Antiquités judaïques</i>		Menorat ha-ma'or	366n
XI, 20	271n	Midrash ha-gadol	364, 372
		Midrash shelosha we-arba'a	366n
		Midrash Tanḥuma, Be-shallah, 10	
			383n
		Midrash Tanḥuma, Emor, 9	383n
Philon d'Alexandrie		Midrash Tanḥuma, Toledot, 14	388n
<i>De gigantibus</i>	420 et n	Midrash Tehillim	
<i>De opificio mundi</i>			369, 376, 387, 390-391
69	420	I, 20	369n
105	421	Ps II	392
<i>De praemiis et poenis</i>		Ps II, 23-27	391-392
63, 6-8	420	Qohelet Rabba, 7, 8	387n
<i>Quod Deus sit immutabilis</i>		Rut Rabba, 6, 4	387n
46, 11 – 47, 18	420 et n	Shemot Rabba, 19, 7	388n
		Shir ha-shirim Rabba, 1, 17	383n
Textes rabbiniques		<i>Mishna</i>	362-364, 368, 373, 377
<i>Abot de-rabbi Natan</i>	364, 366, 368	<i>Abot</i> , 6, 6	362n
A, 12	369n	<i>'Eduyot</i> , 1, 3	362n
A, 31-41	366n	<i>Pesiqta Rabbati</i>	
A, 34	366n	31	383n
A, 41	366n	<i>Pirqe Abot</i>	366, 368
B, 25	369n	5	366n
B, 36-48	366n	<i>Pirqe de-rabbi Eli'ezer</i>	366
B, 36	367n		

Sifra 373, 382n

Sifre Ba-midbar

112 377n

Sifre Debarim

10 378n

47 377n

306 378n

329 376, 377 et n

Talmud Babli 362, 364n, 376-378, 385

'Aboda Zara, 2, 7 387n

Baba Batra, 109b 383n

Baraytot 362

Berakhot, 15b 378n

Megilla, 3b 384n

Qohelet Rabba

3, 2 378n

5, 10 378n

Sanhedrin 376, 378n

92b 383n

90b-91a 376

91b-92a 376

98a 388. 111

Yoma, 52b 383n

Talmud Yerushalmi 362, 364n, 365n

'Aboda Zara, 2, 7 383n

Ḥagiga, 2, 1 387n

Targumim 369

Targum des Psaumes

Ps II, 7 389n

Targum fragmentaire 369n

Targum Onqelos 369

Targum Neofyti 369n

Targum Pseudo-Jonathan 369n

Tosefta 362, 364, 368, 373, 377

Yalqut Shim'oni 364, 372

III. AUTEURS CHRÉTIENS

Albert le Grand

De animalibus 445, 456-461

I, tr. 2-3 460, 464

I, 1, 3 457, 457n

I, 3, 4 461

I, 3, 4, § 577 464

I, 3, 4, § 579 464

I, 3, 4, § 580 464

I, 3, 4, § 581 464

I, 3, 4, § 582 464

I, 3, 4, § 583 464

I, 3, 4, § 588 464

I, 3, 4, § 591 464

III, 1, 5, 55 461

III, tr. 1-2 460

V, 1, 6 459n

VI, 1, 3 459n

VII, 1, 6 459n

VIII, 1, 3 459n

VII, 3, 3 459

VII, 3, 3, 154 459

VII, 3, 3, 156 459

VII, 3, 3, 157 459

VII, 3, 3, 159 459

VII, 3, 3, 160 459

VII, 3, 3, 161 459

VII, 3, 3, 162 459

VII, 3, 3, 163 459

XII, tr. 2-3 460

XXII-XXIV 460

De homine 445-459

I-XIV 459

XXII-XXIV 459

De mineralibus 445, 458

IV 445

De quatuor coaequaevis 448

De vegetabilibus 445, 458

VI 445

Physicorum libri octo 446

Summa de creaturis 448

Ambrosiaster		I, 3, 61-62	253
<i>Quaestiones Veteris et Novi Testamenti</i>		I, 3, 28-60	250n
	268n	I, 4, 21-24	253
		I, 5, 13-14	253
Pseudo-Amphiloque		I, 5, 123-8, 69	250n
<i>Vie de Basile</i>	337 et n	I, 11, 1-16, 13	250n
Anastase du Sinai		I, 19, 1-9	254
<i>Quaestiones et responsiones</i>	419	I, 21, 41	253
		II, 1, 1-4	253
Anonyme Declerk	275	II, 1, 1-6, 23	250n
		II, 11, 1-3	253
Arnoldus Saxo		II, 18, 1-2	253
<i>De floribus rerum naturalium</i>	447	II, 24, 46-58	255n
		II, 30, 1-39	252n
Athanase d' Alexandrie		II, 31, 1-30	252n
<i>Commentaire sur saint Matthieu</i>	420	III	249
<i>Sur l'Incarnation du Verbe</i>		III, 6	246n
33, 5	275 et n	<i>Contre les ivrognes</i>	
<i>Vie d'Antoine</i> éd. Bartelink		46	349, 352, 352n, 355
p. 370	334n	<i>Éloge de saint Gordios</i>	335
		<i>Éloge des quarante martyrs</i>	335
Ps. -Athanase d'Alexandrie		<i>Sur le Saint Esprit</i>	
<i>Dialogue sur la sainte Trinité</i>	263 et n	16	262 et n
<i>Quaestiones ad Antiochum ducem</i>	419	29	51, 292, 300
<i>Syntagma ad monachos</i>		54	278n
2, 11	350, 353 et n, 356	éd. Pruche	334n
		p. 406	334n
Augustin		p. 478-480	334n, 335n, 340
<i>Contra duas epistulas Pelagianorum</i>		Pseudo-Basile de Césarée	
IV, 8, 21	93n	<i>Contre Eunome</i>	
IV, 10, 28	93n	V, PG 29, 741 D	277n
<i>De correptione et gratia</i>		V, PG 29, 741 D	278 et n
VII, 12	93n	V, PG 29, 761 B	277n
		V, PG 29, 761 C	277n
Avicenne		Bède le Vénérable	
<i>De anima</i>	449, 464	<i>Retractatio in Actus apostolorum</i>	
		4	93n
Barthélémy l'Anglais		Benjamin d'Alexandrie	
<i>De proprietatibus rerum</i>	451, 455	<i>Homélies</i>	351-352, 354n, 355n
III, 10	451n	Pseudo-Bonaventure	
		<i>Pharetra</i> éd. Peltier	426-438
Basile de Césarée			
<i>Contre Eunome</i>	52, 241-257		
I, 2, 82-84	253		
I, 2, 19-81	250n		
I, 2, 82-3, 28	250n		

p. 3	430n, 431n, 432n	Clément d'Alexandrie	
p. 6, 20	432	Ἐκ τῶν προφητικῶν ἐκλογαί	45, 361
p. 13 -14	431n	<i>Extraits de Théodote</i>	46
p. 14	431n	<i>Pédagogue</i>	215
p. 15	437n	I	215
p. 17	431n, 432n	III	215
p. 20, 105	430n	<i>Protreptique</i>	215
p. 21	431 et n	II, 17, I	33
p. 22	431n	<i>Stromates</i>	37, 110n, 134, 140n, 215
p. 24	434	I	215
p. 27	430n	I, 15, 70, 2	117n
p. 28	430n	I, 15, 71, 1-2	117n
p. 30	431 et n	I, 15, 72, 5	117n
p. 33	430n	I, 22, 150, 4	109n, 112n, 117n, 118n
p. 31	430n	III	215
p. 38, 73	430n	V	46
p. 55	430n	VI	46
p. 58	430n	VI, 1, 2, 1	35n
p. 77, 129	430n	<i>Code théodosien</i>	
p. 98	430n	XVI, 5, 34	240n
p. 103	430n		
Cassiodore		Constantin V	
<i>Institutiones</i>	282n	<i>Peuseis</i>	343 et n
I, 23, 2	282n	<i>Discours</i>	
Césaire d'Arles		I, 9	343n
<i>Epistula</i>		<i>Constitutions apostoliques</i>	359
XIV, 25-74	306	V, 13, 3-14	348-349, 352 et n, 359n
XIV, 81-105	306-307	<i>Controverse de Jason et Papiscus</i>	44
<i>Chronique anonyme d'Édesse jusqu'en</i>		Cyprien de Carthage	
540	406	<i>Ad Donatum.</i> 97	
<i>Chronique anonyme jusqu'en 1234</i>	406,	16	98n
	409 et n	15	98n
<i>Chronique maronite</i>	402 et n	<i>Ad Fortunatum</i>	91-105
<i>Chronique melkite</i>	402 et n, 406	praef., 3, l. 33-34	94n
<i>Chronique pascale</i>	407	praef., 3, l. 34-35	94n, 104 et n
<i>Chronique syriaque « composite »</i>		praef., 3, l. 35	94n
<i>(Chronicon miscellaneum ad annum</i>		praef., 4, l. 57, 85	94n
<i>Domini 724 pertinens)</i>	397-400, 400n	praef., 3	94n
<i>Chronique de Zuqnin</i>	412	praef., 3, l. 34	94n
		praef., 3, l. 35	94n
		praef., 3, l. 36-38	95
		praef., 3, l. 39-49	96n

praef., 3, l. 34-35	96n, 98n		
praef., 4, l. 50-59	96n		
praef., 3, l. 37-38	102n		
<i>Ad Quirinum</i>	43, 47, 91-105, 370 et n		
I-II, praef., l. 4 et 13	94n		
I-II, praef., l. 6	94n		
I-II, praef., l. 10, 16	94n		
I-II, praef., l. 12	94n		
I-II, praef., l. 12-13	94n		
I-II, praef. l. 13-14	95		
I-II, praef., l. 16-17	98n		
I-II, praef., l. 17	94n		
I-II, praef., l. 17-26	99n		
I-II, praef., l. 26-34	97n		
I-II, praef., l. 28-30	94n		
I-II, praef., l. 29	99n		
I-II, praef., l. 29-30	97n		
I-II, praef., l. 32-34	94n, 99n		
I-II, praef., l. 33-34	102n		
I, 14	101		
I, 17	100n		
I, 20	100n		
II, 6	95		
II, 22	269n, 273n		
II, 30	102		
III, praef. l. 4	94n		
III, praef., l. 5	94n		
III, praef., l. 7-12	94n		
III, praef., l. 9	94n		
III, praef., l. 8-10	98n		
III, praef., l. 14	101n		
III, praef. l. 15-16	98n		
III, 1	103		
III, 14	103		
III, 23	103		
III, 36	103		
III, 49	103		
III, 55	103		
III, 66	101n, 102-104		
III, 7073	101, 102		
III, 83-85	101		
III, 90 à 93	102n		
III, 109 à 113	102n		
		<i>De dominica oratione</i>	
		5	100n
		<i>De habitu uirginum</i>	103
		I	104
		2	101n, 104n
		5	103
		8	105
		<i>De unitate ecclesiae</i>	
		12	94
		<i>Epistulae</i>	
		3, I, 2	100n
		4, I	101n, 103
		57, 4, 4	101n
		59, 4, 2	100n
		66, 3, 2	100n
		68, 4, I	101n
		Pseudo-Cyprien	
		<i>Ad Nouatianum</i>	
		12, I	95
		<i>De montibus Sina et Sion</i>	95
		<i>De rebaptismate</i>	
		I	95
		<i>Exhortatio de paenitentia</i>	105
		Cyrille d'Alexandrie	
		<i>Apologia XII capitulorum contra Orientales</i>	293, 300-301
		13-15	301
		17, 52-53	301
		113-115	300-301
		<i>Apologia XII anathematismorum contra Theodoretum Cyri</i>	293, 296, 300-301
		<i>Contra Nestorium</i>	
		V	300
		<i>Contre Julien</i>	
		241, 244, 252, 279, 280n, 423	
		I	252
		I, 26	263
		II	252
		II, 2	241n
		III	423
		VIII	264
		<i>Explanatio XII capitulorum</i>	293, 296

<i>Lettres festales</i>			Dorothee de Gaza	
6, 10		268n	<i>Instructions</i>	
<i>Oratio ad Arcadium et Marinam augustas de fide</i>			15	358 et n
10-18		300	Égérie	
22-223		300	<i>Journal de voyage</i>	
Cyrille de Jérusalem			27, 1	358 et n
<i>Catéchèses</i>			Élie de Nisibe	
10, 16		273n	<i>Opus chronologicum, I, II</i>	394n, 398
13, 12		264n	Épiphane de Salamine	
14, 24		265n	<i>De fide</i>	
16, 29		278n	22, 9-10	349-350, 353n
Dens l'Aréopagite			<i>De gemmis</i>	422
<i>De la hiérarchie celeste</i>	334n, 340, 345		<i>Panarion</i>	
Dens le Petit			76, 38, 4	278n
<i>Præfatio ad Hormisdam papam in Collectionem canonum Dionysianam secundam (quam aliquando dicitur tertia)</i>		282 et n	Pseudo-Épiphane	
<i>Dialogue d'Athanase et Zachée</i>	263, 267, 279n		<i>Testimonia</i>	
55-56		276	5	278n
<i>Dialogue de Papiscus et Philon</i>	275		5, 17	278n
<i>Dialogue de Simon et Théophile</i>			19	273
40		265n	25	274n
<i>Didascalia apostolorum</i>			27	274n
21, 15-16		359	28	274n
Didyme d'Alexandrie			86, 1	265n
<i>Sur la Genèse</i>			90	272
III, 21		275n	91	269n
<i>Sur les Psaumes</i>	203-205		<i>Épître de Barnabé</i>	
Fr. 24		203	2, 5-6	267n
Fr. 25		205-206	6	265, 265n
<i>Sur Zacharie</i>			6, 2-3	44, 100n
I, 176		275n	9, 5	267n
Diodore de Tarse			11, 10 a	274, 274n
<i>Commentaires sur les Psaumes</i>			11, 10 b	274n
V, 4		206 et n	12, 10-11	271n
			Eunome	
			<i>Apologie</i>	241, 243-257
			1, 1-5	250n
			8, 1-5	250n
			8, 14-18	250n
			9, 1-3	254
			9, 3-21	254

12, 1-6	250n	I, 8, 1	147n
17	255n	I, 8, 3	147n
20, 1-5	252n	I, 8, 5	147n
20, 11-14	252n	I, 8, 5-13	147n
21-24	249	I, 8, 16	147, 151
26-27	247, 249	IV, 26, 12-14	45n
<i>Apologie de l'apologie</i>	241, 243 b	V, 27	164n
I-II	248n	VI, 19, 8	134n
<i>Profession de foi</i>	242-256	VI, 20, 2	157-158, 157n
3, 16-22	254	<i>Préparation évangélique</i>	
3, 36-37	254	48 et n, 51, 107-148, 163-165	
3, 39-40	254	I-III	109
3, 41-46	254	I, 4	112n
Eusèbe de Césarée		VII	164, 165
<i>Apologie pour Origène</i>	49, 51, 162-163, 165, 251	VII, 22	164n
<i>Chronique</i>	49, 163, 406	IX	110, 141
Chronographie	49	IX-X	109
Canons chronologiques	49	IX, 1, 2	117
<i>Contre Hiéroclès</i>	48	IX, 4-5	136
<i>Contre Marcel</i>	49, 51, 245, 252	IX, 6	117
<i>Contre Porphyre</i>	49	IX, 6, 6	118n
<i>Démonstration évangélique</i>		IX, 6, 9	109n, 110n, 112n, 115, 118n
48, 163, 269-270, 361, 370, 375		IX, 7	119-121
Prologue	261	IX, 7, 1	111 et n, 112n, 115n, 118n
Prologue, 7	267	IX, 7, 3	112n
I, 1, 6	266, 266n	IX, 7-8	109 et n, 111, 117-124, 136n
III, 1, 3-4	269, 269n	IX, 8	121-123, 122n
IV	271n	IX, 8, 1	111n, 112n, 115n
VI, 2	265n	IX, 8, 1-2	109
VI, 8, 5, 4	275 et n	IX, 9, 5	133
VI, 9, 2	275 et n	IX, 9, 8	111n, 112n
VI, 20	275 et n	IX, 10, 14	133, 142n
VI, 20, 7	275n	IX, 27, 3	123n
XI	265	X	110, 133
<i>Extraits prophétiques</i>		XI	48n, 109n, 110
48, 163, 361, 370, 375		XI	141
p. 1. 28-29 Gaisford	49n	XI, Pr. 3-4	115n
<i>Histoire ecclésiastique</i>	50-51, 163-165, 396-400, 402-403, 406, 408	XI, Pr. 3-5	109n
I, 1, 3	50, 74	XI, Pr. 5	110n, 111n
I, 1, 4	50n, 396n	XI, 6, 8-41	124n
I, 1, 6	406, 406n	XI, 9, 1	125n
		XI, 9, 2	125n, 139n
		XI, 9, 3	125n, 132n, 138-139 et n
		XI, 9, 4	125n, 137n

XI, 9, 5	125n, 131, 138-139	XI, 22	135, 141n, 142n
XI, 9, 5-6	137n, 137-138	XI, 22, 2-3	111n
XI, 9, 8	110n, 111 et n, 112n	XI, 22, 3	113n
XI, 9, 8	111 et n, 112n, 115n	XI, 22, 3-4	111n
XI, 10	110, 116n, 124-136, 134n	XI, 22, 3, 6	112n
XI, 10, 1	112n	XI, 22, 6	111n, 113n
XI, 10, 1-5	126-127	XI, 22, 8	113n
XI, 10, 6-8	128-130	XI, 22, 9-10	135n
XI, 10, 2	132n	XI, 22	110
XI, 10, 4	112n, 132n	XI, 24	142n
XI, 10, 6	113n	XI-XIII	109
XI, 10, 7	132	XIII	141
XI, 10, 6-8	128, 128n	XIII, 4, 4-5	110, 142n
XI, 10, 9	113n, 133n	XIII, 4fin-5, 2	111n
XI, 10, 9-11	130-131	XIII, 5	112n
XI, 10, 10	133n	XIII, 12, 6	45n
XI, 10, 11	139	XIII, 13, 4	112n
XI, 10, 12	139	XIII, 13, 5	112n
XI, 10, 12	113, 131	XIII, 14-21	111n
XI, 10, 12-14	131-132	XIV, 1, 4	112n, 142n
XI, 10, 13	138-139, 139	XIV, 2, 1	116n
XI, 10, 14	110, 113, 116, 131, 140	XIV, 3, 1-5	110n
XI, 10, 15	126-127	XIV, 4, 13	112n, 116n
XI, 14	116	XIV, 4, 14	115n
XI, 17, 11	112	XIV, 4, 15-16	114 et n
XI, 18	141 et n, 143-144	XIV, 4, 16	112n, 114n, 116n
XI, 18, 1	112n	XIV, 4, 16-9	111n
XI, 18, 1-10	142n	XIV, 4-9	115
XI, 18, 1-21	111n	XIV, 4, 16-9, 4	110
XI, 18, 6	113n	XIV, 5, 1	115n
XI, 18	110	XIV, 5, 7-8	119n
XI, 18, 11	147n	XIV, 5, 8	141n
XI, 18, 12	142n	XIV, 5, 10	141n
XI, 18, 13	112n, 143n, 147n	XIV, 6	113n
XI, 18, 13-14	116n, 143n	XIV, 7, 14	114n
XI, 18, 15	113n	XIV, 7, 15	112n, 114n
XI, 18, 15-19	145n, 146n	XIV, 8, 2	113n
XI, 18, 17	127n	XIV, 8, 13	113n, 142n
XI, 18, 19	113n	XIV, 8, 14	113n, 142n
XI, 18, 22	111n, 112n, 113n, 124	XIV, 8, 15	112n, 114 et n
XI, 18, 24	112n, 142n	XIV, 9, 4	112n, 113n
XI, 18, 25	112n, 142n	XV, Pr	109
XI, 21, 5	112n	XV, 1, 5	110n
XI, 21, 6	112n	XV, 1, 11	111n

	XV, 17	111, 127n, 133, 141n	Gélase I^{er}	
	XV, 17, 1	110n, 111n, 112n	<i>De duabus naturis in Christo adversus Eutychem et Nestorium</i>	295 et n
	XV, 17, 1-2	133n	Gélase de Césarée	
	XV, 17, 3-8	133n	<i>Histoire ecclésiastique</i>	401n, 404
	XIV-XV	109	Gennade	
	<i>Questions et réponses sur les évangiles</i>		<i>De uiris illustribus</i>	
	159	280n	43	93n
	<i>Théologie ecclésiastique</i>	49, 252	Georges d'Alexandrie	
	I, 1-18	252	<i>Vie de Jean Chrysostome</i>	337
	<i>Vie de Pamphile</i>	47	Georges le Syncelle	
	Eusèbe de Dorylée		<i>Eclogae Chronographiae</i>	396-397
	<i>Contestatio</i>	300	Germanos	
	Euthyme Zygarène		<i>Lettres</i>	343 et n
	<i>Panoplie dogmatique</i>	419	Grégoire de Nazianze	
486	<i>Évangile de l'enfance du Pseudo-Matthieu</i>		<i>Epistulae</i>	
	22	275 et n	3, 4	155n
	Ferrand de Carthage		6, 4	156n
	<i>Breviatio canonum</i>	289 et n	6, 6	155n
	<i>Florilège sur le Grand Carême</i>	347-360	31	154n
	Extraits		31, 7	156n
	n° I, 1	359	115	154-155
	n° I, 32	359	134, 3	155n
	n° I, 3	355	167, 1	155n
	n° I, 4	355, 359	167, 3	156n
	n° I, 5	356, 358	202	154n
	n° I, 6	359	202, 9	156n
	n° I, 7	357-359	234	154n
	n° I, 8	358	234, 1	155n, 156n
	n° I, 9	358	235	154n
	n° II, 1	358-360	235, 1. 7	156n
	n° II, 2	357, 360	<i>Orationes</i>	
	n° II, 3-4	359	4, 105	156n
	Florus de Lyon		30, 16	156n
	<i>Collectio de fide</i>	291 et n	38	334n
	35	305	39	334 et n
	Fulgence		40	334n
	<i>Contra Fabianum</i>		41, 2	156n, 157
	Fr. 11	95	43, 68	156n

Grégoire de Nysse

Antirrhétique contre Apollinaire 250n
233, 9-18 250n

Contre Eunome 52, 241-256
I, 2, 82 - 3, 28 250n, 251
I, 17 251n
I, 22 251n
I, 24 251n
I, 59 251n
II 248n
III 248n, 249, 251
III, I, 4 251n

De opificio hominis 335

Epistulae
29, I-2 247
29, 7 250n

Réfutation de la Profession de foi 243-255

Préface 252n
20 252
21, 320, 25-321, I 255
34, 325, 19-24 255
35, 326, 9-10 255
36, 326, 13-14 255
38 252
52 252
54, 334, 7 253
88-97 246n
132 254
182 253
182, 389, 5-6 253
218-231 253

Sur les titres des Psaumes

II, 9 275n

Pseudo-Grégoire de Nysse

Testimonia 259-280
I 277-278
I-2 261
2-10 266
3-9 261
4 264
5 264
7 265, 279n
8 265

9 265
I-9 260
I-10 261 et n
10 261, 266n
11-13 260, 267
14-22 260, 268-279
19 273
19-22 260
12 267-268
14 268-269
14-15 261
15 263, 269
16 268, 270, 273
17 272
17-18 261
18 272
20 273
21 274
22 261, 277

Guibert de Tournai

De modo addiscendi 427 et n
De morte 426n
De septem verbis Domini in cruce 426n
Sermones ad status 427
Ad adolescentes et pueros 428
Ad conjugatas, de conjugio 428
Ad iudices et advocatos 428
Ad mercatores 428
Ad monachos griseos 428
Ad monachos nigros 428
Ad novitios 428
Ad moniales et religiosas 428
Ad pauperes et afflictos 428
Ad potentes et milites 428
Ad scholasticos et scholares 428
Ad theologos et predicatores 428
Ad viduas 428
Ad virgines 428
De diversis statibus et officiis 427
De penis et gaudiis 427
De preceptis divinis 427
De sacramentalibus et mysteriis 427
Tractatus de pace 427n

Guillaume de la Fourmenterie	429	q. 50	459
<i>De Spiritu et anima</i>	431	q. 51	459, 461
Helladios		q. 52	459, 461
<i>Vie de Basile</i>	337	q. 53	459 et n
Henry d'Herford		q. 54	459
<i>Catena aurea entium</i>	445, 456-464	q. 56	459n
VI	458	q. 59	459n
VII	458	q. 60	459n
VIII	446, 458-460	q. 62	459n
VIII, 1, q. 56-62	460n	q. 63	459n
VIII, 2, q. 151	460n	<i>ansae</i> II, <i>De avibus</i>	454-455, 458
VIII, 2, q. 152	460n	p. 3	455
VIII, 2, q. 156-159	460n	p. 9	456
VIII, 2, q. 14-27	460n	p. 11	455
VIII, 2, q. 28-29	460n	<i>Chronicon</i>	457
VIII, 2, q. 44	460n	Hippolyte	
VIII, 2, 51	460n	<i>Contre les hérésies</i>	46n
VIII, 2, q. 48-49	460n	<i>Contre Noët</i>	46, 46n
VIII, 2, q. 66	460n	<i>Contra Gaium</i>	245
VIII, 2, q. 73	460n	<i>Histoire du monastère de Sabrišo</i>	406
VIII, 2, q. 56-66	459	Hugues de Saint-Cher	
VIII, 9, 38	464	<i>Postille</i>	433
VIII, 9, 40	464	Ps.-Ignace d'Antioche	
VIII, 9, 41	464	<i>Epistulae</i>	
VIII, 9, 42	464	5, 13, 2-3	352 et n
VIII, 9, 43	464	Innocent de Maronée	
VIII, 9, 44	464	<i>Epistula ad Thomam presbyterum</i>	
VIII, 9, 46	464	<i>Thessalonicensem de collatione cum</i>	
VIII, 9, 47	464	<i>Severianis habita</i>	296, 304
VIII, 9, 48	464	33-34	296n
VIII, 9, 51	464	39-41	296n
IX, 36 sq.	460	<i>De his qui unum ex trinitate Jesum</i>	
IX, 36-59	460	<i>Christum dubitant confiteri</i>	
IX, 38-48	460	11-29	304
XXII-XXIV	460	Iohannitius	
<i>ansae</i> I, <i>De animalibus in generali</i>	454,	<i>Isagoge</i>	451
458		Irénée	
q. 34-52	461	<i>Démonstration de la prédication apostolique</i>	
q. 46-54	459	49	271n
q. 46	459		
q. 47	459		
q. 48	459		
q. 49	459		

Isidore de Séville		I, 27	339
<i>Etymologiae</i>	458, 460	I, 28 -I, 65	332n
Jacques d'Édesse		I, 35	335
<i>Chronique</i>	402	I, 37	336
<i>Correspondance</i>	407	I, 39	335
Jacques de Pamèle		I, 40	335
<i>Opera D. Caecilii Cypriani</i>	93n	I, 42	336
Jean II		I, 44	335
<i>Epistulae</i>	291, 296	I, 45	335
III, [2/]4-28	304	I, 46	335
VI	307	I, 47	335
VI, 25-74	306	I, 50	336
VI, 42-52	282n	I, 51	336
Jean III le Scholastique		I, 52	336
<i>Nomocanon L titulorum</i>	289	I, 53	336
<i>Synagoga L titulorum</i>	289 et n, 307	I, 54	338n
Jean Chrysostome		I, 55	342n
<i>Ad populum Antiochenum</i>		I, 57	342n
20, 9	349, 353 et n	I, 58	336
<i>Commentaire sur Matthieu</i>	430n	I, 60	331n
Jean Damascène		I, 64	337n
<i>Dialectique</i>		I, 66-I, 68	332n
Pr., 60	331n	II, 14	340
<i>Discours contre les calomnieateurs des images</i>	329-346	II, 16	344n
I, 6	339	II, 18	329n, 344n
I, 8	333n, 339, 341n, 342n	II, 19	340
I, 10	334n	II, 12	330n
I, 11	334n	II, 60-II, 66	332n
I, 13	339	III, 72-73	338n, 348n
I, 14	339	III, 84-89	345n
I, 16	339	III, 90	340n
I, 17	339	III, 124	338n
I, 18	339	<i>Source de la connaissance</i>	331
I, 19	334n, 336, 344n	89	331n
I, 20	339, 344n	<i>Source de la foi</i>	345
I, 21	334n	<i>Lettre à Komètas</i>	347-348, 347n, 356 et n
I, 23	334n, 335n, 339	Jean de Gaza	
I, 24	339	<i>Description du Tableau cosmique</i>	
I, 25	332n		309-327
		I	310-311, 310n, 325
		I-8	314
		2	323n
		3-4	311-312, 312n

4	323n	<i>Commentaires</i>	430
6	313 et n, 317, 325	sur Osée	430n
8	314 et n, 325	sur Michée	430n
11	318-319, 319n	sur Joël	430n
12	323n	sur Nahum	430n
14	319 et n, 323n	sur Abacuc	430n
18	316, 325	sur Sophonie	430n
19	326, 326n	sur Malachie	430n
20	311 et n	sur Isaïe	430n
23	316, 325	sur Jérémie	430n
108	319n	sur Daniel	173-174, 188
113	319n	<i>Dialogi contra Pelagianos</i>	
119	319n	I, 32	93n
124-128	319 et n	III, 18	93n
124	319n	<i>Homélies sur Ezéchiel</i>	
125	319n, 325	Préface	47n
128	319n	<i>Lettres</i>	
138-139	320n	33	47
359	322n, 325	70, 4	46 et n, 134n
559	321n, 325	<i>Traduction des homélies d'Origène</i>	231n
559-560	321n	<i>Tractatus super Psalmos</i>	202-206, 202n
Jean d'Éphèse		John of Schoonhoven	
<i>Histoire ecclésiastique</i>	407-408	<i>De contemptu huius mundi</i>	435
Jean de Galles		Justin	
<i>Somme</i>	427	<i>Traité contre toutes les hérésies</i>	44
Jean de la Rochelle		<i>Dialogue avec Tryphon</i>	
<i>Summa de anima</i>	450, 436	15, 7-16, 1	267n
Jean de Litarba		28, 2	267n
<i>Correspondance</i>	407	37, 1	265n
Jean Malalas		49, 3	272n
<i>Chronique</i>	402	49, 2-3	272n
		118, 1	272
Jean de Phenek		Léonce de Byzance	
<i>Points essentiels de l'histoire du monde temporel</i>	406	<i>Libri tres contra Nestorianos et Eutychianos</i>	
Jean Moschos		III	305
<i>Pré spirituel</i>	332n, 336-337, 337n	Léontios de Néapolis	
Jérôme		<i>Apologie contre les juifs</i>	336 et n, 338-346
<i>Apologie contre Rufin</i>		ϕ1	342n
I, 11, 4-6	165	ϕ8	339
		ψ9	342n

Marcus Eugenicus		Nombres f. 70-73v, f. 83v-86v	220n
<i>Oratio altera de igne purgatorio</i>	158n	Deutéronome f. 86v-90	220n
Marius Mercator		Josué f. 78-79, f. 90r-v	220n
<i>Excerpta ex Nestorii scriptis ab Cyrillo</i>		Juges f. 79, f. 93v	220n
<i>Alexandrino capitulo</i>	302	Ruth f. 79, f. 94v	220n
Martin de Braga		Job f. 95-107v, f. 108-118v	220n
<i>Capitula</i>	289 et n	Règnes f. 119-121 I-IV f. 123r-v	220n
Méthode d'Olympe		Psaumes f. 132-264v, f. 124-131v,	
<i>Sur le libre arbitre</i>	164-165	f. 266-351	220n
Méliton de Sardes		Isaïe II, 27	271n
<i>Extraits de la Loi et des Prophètes</i>	45	Jérémie f. 365-406v, f. 407-439v.	219n
Michel Psellos		f. 365	221
<i>Opuscula philosophica</i>		Lamentations f. 365-406v, f. 407-	
34, l. 99-104	421	439v.	220n
<i>Opuscula theologica</i>		Ézéchiel f. 582v.	220n
I, l. 110-112	421	<i>Commentaires</i>	
<i>Orationes panegyricae</i>		Sur la Genèse	164 et n, 219
17, 361-366	158n	Sur l'Exode	201n, 219, 230
Michel le Syrien		les Nombres	219
<i>Chronique</i>	397 et n, 412	Sur le Deutéronome	219
Nicéphore de Constantinople		Sur les Règnes	231
<i>Chronique</i>	397	Sur Cantique des cantiques	201, 217-238
<i>Contra Eusebium</i>	246n	Sur les Psaumes	201-202, 202n, 219, 230
Nicéas Choniates		Sur les Psaumes 1-25	202n
<i>Thesaurus Orthodoxae fidei</i>	405 et n	Sur Job	219
Nicolas de Biard		Sur Osée	160
<i>Summa de abstinentia</i>	438 et n	XIV	215
Nonnos de Panopolis		XVIII	215
<i>Dionysiaques</i>	309n	Sur Ézéchiel	160
<i>Paraphrase de l'évangile de saint Jean</i>	309n	Sur Matthieu	160, 195, 199 et n, 210-212, 215
Origène		X et XI	215n
<i>Commentaires éd. Combefis</i>		XIII, 2	195n
Genèse f. 1-31, f. 32-53v	220n	XIII, 26	212-213
Exode f. 54-59v, f. 60-65v	220n	XV, 14	198n
Lévitique f. 66-70, f. 82-83v	220n	Sur Luc	231 et n
		Sur Jean	160, 213-214, 214n
		X, 46	213 et n
		XIII, 1	214 et n
		XXVIII	214-215
		XXXII, 32	214-215, 214n

Sur l'Épître aux Romains		III, 1	150n
	160-161, 208-210	III, 1, 23	161n
<i>Contre Celse</i>	48, 109n, 134n, 149n,	IV, 3, 10	161n
	160-161, 214-215, 240n, 245, 252	IV, 3, 2	153n
Préface	252n	<i>Philocalie</i>	52, 149-166, 230n, 231n
I, 2	160n	Prologue (branche A)	151
I, 15	134n	Prologue (branche B)	152
I, 42	160n	I-14	161
I, 63	160n	I-20	150n, 151n, 152n, 154 et n, 158n,
I-VII	161	160n	160n
II, 15	160n	I, 25	153n
III, 81	214 et n	I 5	160
IV	214, 214n	I 5-20	161
IV, 51	109n, 134n	21	150n
V, 10	174n	21-27	150n, 161
VI, 1-2	160n	23	164
VI, 2-5	160n	23, 22	164n
VI, 46	174n	24	164
VI, 75-77	160n	<i>Scholies</i>	160
VI, 77	160n	<i>Stromates</i>	46, 48 et n, 183
VII, 58-61	160n	<i>Sur la prière</i>	
<i>Excerpta</i>		I 4, 4	174n
Sur l'Exode	47		
Sur le Lévitique	47	Pamphile de Césarée	
Sur l'Ecclésiaste	47	<i>Apologie pour Origène</i>	49, 51, 162-163, 165, 251
In totum Psalterium	47-48		
Sur les Psaumes I à xv	47	Pamphilè	
<i>Homélies</i>	202	<i>Mélanges de notes d'histoire</i>	38n, 39
Sur la Genèse	230-231, 231n	<i>Passion de s. Artemius</i>	405
Sur le Lévitique		Philippe Cancellarius	
4, 5	196n	<i>Summae</i>	449
Sur les Nombres		Philostorge	
18, 3, 5	175n	<i>Histoire ecclésiastique</i>	405 et n
Sur Josué	160	VI, 2	409
Sur Samuel	207	VII, 3	333n
Sur les Psaumes	202	XI, 5	402
V, 3, 1	207 et n	IX, 14	409
V, 6, 57-62	208	Photius	
Sur Jérémie	160	<i>Bibliothèque</i>	400 et n, 405
Sur les Actes des apôtres	160	cod. 40	405
<i>Lettre à Africanus</i>		cod. 97	34
	169n, 175-176, 191-192, 197		
<i>Lettre à Grégoire</i>	160		
<i>Peri Archôn</i>	149n, 160-161, 195, 240n		

cod. 154	35	33. 3-4	223
cod. 161	33	35	223
cod. 170	51	45	225
cod. 175	38n	50	223
cod. 175	39n	54	223, 228-229n
cod. 188	34	54. 1	234
cod. 189	34	54. 9	234
cod. 213	33-34	59	223
cod. 249, 438 b 23-6	118n	59. 5	224
cod. 250, 456 b	421	67	225
Pierre d'Abano		67. 13-15	223
<i>Problemata</i>	458	68	225
		73	223, 228-229n
Pierre de Callinice		73. 3	234
<i>Contre Damien</i>	251n	73. 10	234
		78	223
Pierre le Chantre		78. 9	224
<i>Verbum abbreviatum</i>		83	223
cap. I, PL 205, col. 25	425n	83. 2	225
		83. 4	225
Pierre Lombard		86	223
<i>Sentences</i>	426	97	223
		97. 4	224
Pontius		97. 10	225
<i>Vita Cypriani</i>	102	103	225
2, 3, 1	97n	108	223
3, 7-9	103	108. 8	234
4, 1	97n	112	223, 225n
5, 6	97n	120	223
9, 6-9	103	120. 1-14	225
		120. 15-22	225
Procope de Gaza		125	223
<i>Epitomé sur le Cantique des Cantiques</i>		128	223
éd. Auwers	201n, 217-218, 223-235, 223n, 224n, 224n, 231n	128. 14	234
Extraits		131. 1-4	223
6	223	131. 5-42	225
7	223	134	223
11	223, 225n	139	223
12. 1-6	223	139. 33	224
12. 3	224	144	223
20	225	168	223
27	223, 225	172	223
27. 3	234	175	223
30	225	178	223

181	223	335	223
193	223	336	223
193. 7	224	342	225
199-200	223	347	223
205	223	350	225
205. 2-3	225	352	223
211	223	357	225n
212	223	360	225
212. 1	225	361	223
222	223	371	223
222. 1	224	371. 5	234
222. 2	225	385. 1-13	223
223	223, 225	385. 10	224
232	223	<i>Épitomé sur les Proverbes</i>	221, 226 et n
233	223		
243	223	Prosper d'Aquitaine	
247	223	<i>Prætoriorum Sedis apostolica</i>	
247. 2	224	<i>episcoporum auctoritates de gratia Dei</i>	
251	223	<i>[et libero voluntatis]</i>	294, 303
258	223	Raban Maur	
258. 4-5	225	<i>De laude cruce</i>	431 et n
275	223		
277	223	Rufin	
277. 9	224	Traduction du <i>Commentaire sur l'Épître</i>	
282	223	<i>aux Romains</i> d'Origène,	
282. 1	226	Praefatio Rufini, p. 36	208-209, 208n
289	223	Traduction latine de la première partie	
289. 10-12	224	du <i>Commentaire sur le Cantique des</i>	
290	223	<i>Cantiques</i> d'Origène	231n, 233
290. 15	226		
296	223	Sévère d'Antioche	
296. 1	226	<i>Confutatio propositionum Juliani</i>	303
296. 11	234	<i>Homélie cathédrales</i>	
296. 16	224	15	354 et n, 357
307	223	15, 13	350, 353n
311	223		
314	223	Sévérien de Gabala	
316	223	<i>Sur l'exaltation de la Croix</i>	336 et n
316. 5	226	Socrate	
319	223	<i>Histoire ecclésiastique</i>	403, 407-408
319. 10	226	IV, 26, 8	155 et n
323	223		
326	223	Souda	34, 400, 401 et n, 405
329-330	223	A 4015	34

Vigile		93	463
<i>Constitutum de Tribus Capitulis (ad Justinianum I)</i>	305	94	463
		94-95	452n
<i>Constitutum II vel Ex epistula de Tribus Capitulis</i>	305	95	463
		96	463
		98-100	449
Vincent de Beauvais		XXVI	448, 454
<i>Speculum naturale</i>	445-464	XXVII	448
XXIII	448	<i>Speculum maius</i>	446
XXV	446, 448	<i>Speculum historiale</i>	446
87	463	<i>Speculum doctrinale</i>	446
88	463		
88-92	452	Zacharie de Mitylène	
87-96	450-451	<i>Histoire ecclésiastique</i>	
89	463	398 et n, 404-405, 408-409, 409n	
90	463		
91	463	Pseudo-Zacharie	
92	463	<i>Histoire</i>	398, 404-405, 404n, 407
		PsZ, I, p. 5 T, 3 V	398n

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	
Sébastien Morlet	7
Lire en extraits : Les manuscrits de miscellanées en Égypte ancienne, ou la lecture comme pratique créative	
Chloé Ragazzoli.....	11
« Extraire » dans la littérature antique	
Sébastien Morlet	29
Extraction, remémoration et discontinuité dans les <i>Controverses</i> de Sénèque le Père : du déclamateur au texte	
Charles Guérin	53
Les traités de pharmacologie de Galien et les extraits des médecins antérieurs : un témoignage important sur la formation du langage scientifique spécialisé	
Alessia Guardasole.....	73
Cyprien excerpteur du texte biblique : quelques réflexions sur l' <i>Ad Quirinum</i> et l' <i>Ad Fortunatum</i>	
Laetitia Ciccolini.....	91
Eusèbe de Césarée et les extraits de Numénius dans la <i>Préparation évangélique</i>	
Fabienne Jourdan.....	107
Questions au sujet de l'anthologie origénienne transmise sous le nom de <i>Philocalie</i>	
Éric Junod.....	149
Un dossier d'Origène : Les notes marginales de la Syro-hexaplaire de Daniel.....	167
Olivier Munnich.....	167
Réduire Origène. Extraits, résumés, réélaborations d'un auteur qui a trop écrit	
Luciano Bossina.....	199
François Combefis éditeur d'extraits origéniens	
Reinhart Ceulemans	217

Extraire pour réfuter. Pratiques de la fin du iv ^e siècle après Jésus-Christ Matthieu Cassin	239
Le travail de l'extrait dans les <i>Testimonia</i> du Pseudo Grégoire de Nysse Jean Reynard	259
Inventaire, origine et objet des florilèges patristiques dans les collections canoniques et dans la littérature pontificale de l'Antiquité Dominic Moreau	281
Écrire en extraits. Comment Jean de Gaza fit son miel au bouquet de Stobée (Ménandre, Bion, Euripide) Delphine Lauritzen	309
Extrait et florilèges dans les <i>Discours contre les calomnieurs des images</i> de Jean Damascène : une clé pour comprendre leur rédaction Vincent Déroche.....	329
Du mauvais usage des sources dans un florilège palestinien du viii ^e siècle Vassa Kontouma	347
Le genre du florilège et la littérature des rabbins de l'Antiquité : considérations générales et cas particulier des <i>Testimonia</i> José Costa.....	361
L'historiographie tardo-antique : une littérature en extraits Muriel Debié.....	393
Lire en extraits à Byzance : le <i>Florilegium Coislinianum</i> et ses sections païennes Peter van Deun.....	415
Prêcher par extraits à la fin du Moyen Âge ? La <i>Pharetra</i> attribuée à saint Bonaventure Sophie Delmas.....	425
Extraire, organiser, transmettre le savoir dans les encyclopédies du Moyen Âge tardif : Albert le Grand dans le <i>Speculum naturale</i> de Vincent de Beauvais et la <i>Catena aurea entium</i> d'Henry d'Herford Iolanda Ventura.....	443
Index biblique	465
Index des lieux d'auteurs anciens et médiévaux.....	471
Table des matières	497